

DISPAR'ÊTRE

MENSUEL | DÉCEMBRE 2011

Chemin de croix

Le calvaire
de l'enquête

Justice

La disparition
au fil des lois

Partis sans laisser de traces

FUITES, BESOINS,
FANTASMES ET TABOUS
ENQUÊTE SUR CES PERSONNES
QUI SE VOLATILISENT

Mode d'emploi

Manuel de
la parfaite disparition



MÉDIUMS, TRAQUEURS D'HÉRITIERS : LES CHASSEURS DE DISPARUS •
LA CULTURE DE LA DISPARITION • VOULOIR DISPARAITRE SOI-MÊME •
LE NET A LA RECHERCHE DES DISPARUS



DISPAR'ÊTRE N°1

Mensuel société

www.keskiscpass.com

47 rue Sgt Michel-Berthet

CP606

69258 LYON cedex 09

Tel : 04 72 85 71 73

Fax : 04 72 85 71 99

Dispar'être est une publication du groupe IGS-ISCPA

Directeur de la publication

Isabelle Dumas

Directeur de la rédaction

Christian Redon

Rédacteur en chef

Agathe Rigo

Rédacteur en chef adjoint

Julien Bonnefond

Secrétaires de rédaction

Elise Anne, Laurent Benoit,

Lucie Camin

Gestion du site web

Elise Anne, Anaïs Vendel

Maquette

Laurent Benoit, Elise Anne,

Lucie Camin

Rédaction

Elise Anne, Lucile Bellon,

Laurent Benoit, Baptiste Blazy,

Julien Bonnefond, Guillaume

Bouvy, Lucie Camin, Joël Chicouard,

Antoine Lebrun, Agathe Rigo, Anaïs

Vendel, Kessi Weishaupt

Photographies

Elise Anne, Kessi Weishaupt,

Laurent Benoît

Visuel couverture

Elise Anne

Distribution

ISCPA

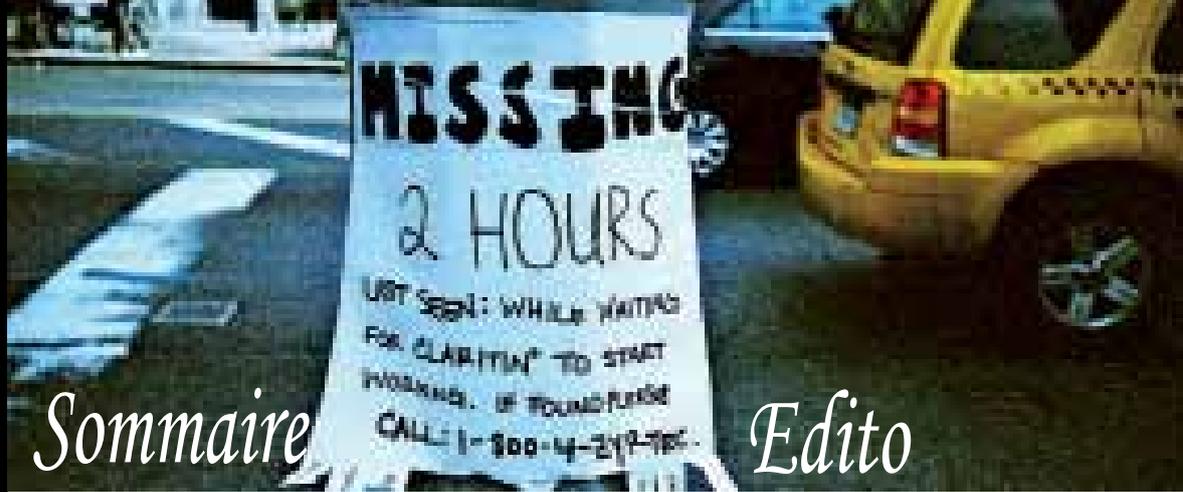


D'après une idée de Sylvia

Souillet-Désert (ISCPA 2006)

Nous attestons sur l'honneur que le présent magazine Dispar'être a été écrit de notre main, que ce travail est personnel et que toutes les sources d'informations externes et les citations d'auteurs ont été mentionnées conformément aux usages en vigueur. Nous attestons que ce travail journalistique a été fait en respectant les règles déontologiques. Nous certifions par ailleurs que nous n'avons ni contrefait, ni falsifié, ni copié l'œuvre d'autrui afin de la faire passer pour nôtre.

La rédaction



Sommaire

Edito

03 CHEMIN DE CROIX

Les différents moyens de recherche passés au crible

10 LES DISPARUS FACE À LA LOI

Le Code Civil répond à nos questions en matière de disparition

11 ENTRETIEN AVEC...

Patrick Potier, généalogiste successoral

12 PSYCHOLOGIE : LE DOSSIER

Du fantasme du départ au calvaire des familles. Non-deuil et témoignages

20 INTERNET, ENQUÊTEUR UNIVERSEL

Quand la Toile se transforme en terrain d'investigation

22 LA GUERRE, MACHINE À DISPARITIONS

De la Première Guerre mondiale à celle des Balkans, ces disparus qui ont été oubliés

23 DEVENIR LÉGIONNAIRE

La Légion, un moyen efficace de partir sans laisser de traces

24 CULTURE

Livres, films, séries TV... Un sujet qui trouve sa voix

26 DISPARITIONS CÉLÈBRES

Ces affaires qui ont touché l'opinion publique

27 MR POOF

Un détective à l'américaine

28 GUIDE DU PARFAIT DISPARU

Les trucs et astuces pour s'évaporer en toute tranquillité

31 MYSTÈRE ET CIE

Au coeur de l'étrange, ces disparitions qui sortent de l'ordinaire

Chaque disparition a sa part de mystère, qu'elle soit inquiétante ou volontaire. Pour l'une, ce sont les circonstances qui sont mystérieuses. Pour l'autre, ce sont les raisons. Mal-être ? Alternative au suicide ? Ou décision rationnelle d'une situation qui ne propose pas d'autres solutions ? Parmi tout ces cas que nous avons pu étudier durant l'élaboration de ce magazine, aucun ne se ressemblait. Un point commun peut-être : lorsque ces disparus sont retrouvés, ils s'expriment une fois, parfois deux, mais rarement plus. Lorsqu'ils « réapparaissent », c'est le silence. Côté famille, on est parfois obligés de se transformer en enquêteurs. Car en France, disparaître est un droit. La police ne se penche donc pas longtemps sur le dossier, à moins qu'il y ait des faits inquiétants (passé dépressif etc.). Associations, détectives, médiums, émissions TV... tous les moyens paraissent bon à ses familles qui ne comprennent pas. Ils ont perdu un être cher mais pour quelle raison ? Ils ignorent s'ils le reverront un jour, vivant. Mais cet être qui est parti, lui, sait quelles en sont les raisons. Un monde meilleur parfois, une autre vie sûrement. L'homme connu de tous, n'est plus, il a choisi de renaître ailleurs. De lui aujourd'hui, il ne reste qu'un visage figé sur des avis de recherche. L'être qu'il a un jour représenté, a disparu.

Agathe Rigo

Recherches : le parcours du combattant

POLICE, ASSOCIATIONS, MEDIUMS... TOUS LES MOYENS SONT BONS POUR RETROUVER SES PROCHES DISPARUS. DU PLUS FORMEL AU PLUS ATYPIQUE.

Textes : Elise Anne, Lucile Bellon, Joël Chicouard, Kessi Weishaupt

Police

Enquêtes prioritaires et choix décisifs

Une dizaine de disparitions inquiétantes sont recensées à Lyon chaque mois et plus de dix fugues sont enregistrées chaque jour. Pour les policiers, comme pour les gendarmes, l'objectif est de retrouver ces personnes disparues le plus rapidement possible. Pour cela, plusieurs éléments sont à prendre en compte, à commencer par la personnalité de la personne disparue et les circonstances de la disparition.

par Lucile Bellon

Depuis le 17 novembre dernier, date à laquelle il a quitté le domicile familial à Frans-les-Vernes, dans l'Ain, les parents d'Alexis Mentrel n'ont plus de nouvelles de leur fils. Ce basketteur de 21 ans évolue en Nationale 2 au sein de « l'Ouest Lyonnais Basket » et prépare un BTS à Villefranche-sur-Saône. Il est parti avec la voiture de société de son père, une Opel Insignia blanche. Il n'a plus donné signe de vie depuis. Alexis n'est pas un jeune homme à problème. Rien ne peut laisser penser qu'il peut attenter à ses jours. Alors comment expliquer cette disparition ? « *Durant les premiers jours, il n'y avait rien d'alarmant* » explique Jean-Marc Rebouillat, commissaire divisionnaire et chef de la Sûreté départementale du Rhône. « *Quand il est parti il n'a pas laissé d'indices ou d'éléments qui pourraient nous laisser penser que sa vie est en danger.* » Mais, aujourd'hui, ce

qui inquiète, c'est que disparaître ainsi n'est pas dans sa nature. « *Ses parents ont expliqué qu'il aurait déjà appelé pour les rassurer* », reprend Jean-Marc Rebouillat. Des disparitions comme celle-ci, dites inquiétantes, la ville de Lyon en compte une dizaine par mois. Neuf d'entre elles concernent des personnes à tendance dépressive, voire suicidaire. Mais la police de Lyon doit aussi faire face aux fugues. Entre dix et quinze par jour, sur les 1 100 000 personnes que compte la zone de police lyonnaise.

Priorité aux disparitions inquiétantes

« *Il est clair que l'on ne peut pas rechercher tout le monde en même temps.* » Il y a une hiérarchie dans les disparitions. Celles des mineurs sont « *toujours prises en considération* » affirme le chef de la Sûreté départementale. À ce stade, il faut aussi faire un choix : distinguer les enfants qui fuguent par habitude de ceux qui disparaissent pour la première fois. C'est ceux-là que la police va rechercher en premier. Jean-Marc Rebouillat reconnaît que « *cela peut paraître cynique* » mais l'expérience prouve qu'un enfant qui fugue régulièrement est plus autonome, plus débrouillard. « *Pour 90% des fugues, les jeunes rentrent après deux jours, pour 8% ils rentrent après une semaine, et le reste concerne les jeunes qui*

rentrent au bout d'un mois. Ceux que l'on ne retrouve pas ne représentent qu'une infime partie » assure-t-il.

Ce qui est plus préoccupant, ce sont les disparitions à caractère inquiétant. « *Ce qui fait qu'une disparition est inquiétante, ce sont les circonstances et la personnalité du disparu* ». Là encore, la police doit traiter le plus urgent. Et même si, sur le papier, une disparition d'enfant est par nature plus inquiétante que celle d'un adulte, rien n'est figé : « *La disparition d'une personne adulte souffrant de déficience mentale sera traitée comme la disparition d'un enfant* », continue le commissaire divisionnaire. « *Une personne qui disparaît après*

avoir pris sa voiture peut être victime d'un accident et peut avoir besoin d'assistance. Une intervention rapide peut s'avérer vitale », explique le colonel Lamielle, commandant de la Section de Recherches de Lyon. Il n'y a donc pas de protocole immuable. C'est à la police et à

la gendarmerie de juger, en fonction des circonstances de la disparition et de la personnalité du disparu, quelle disparition sera plus alarmante que les autres.

Étudier toutes les possibilités

Lorsqu'une disparition est signalée, les choses se déroulent en plusieurs étapes. Dans un premier temps, la disparition d'un enfant est inscrite au fichier des ➔

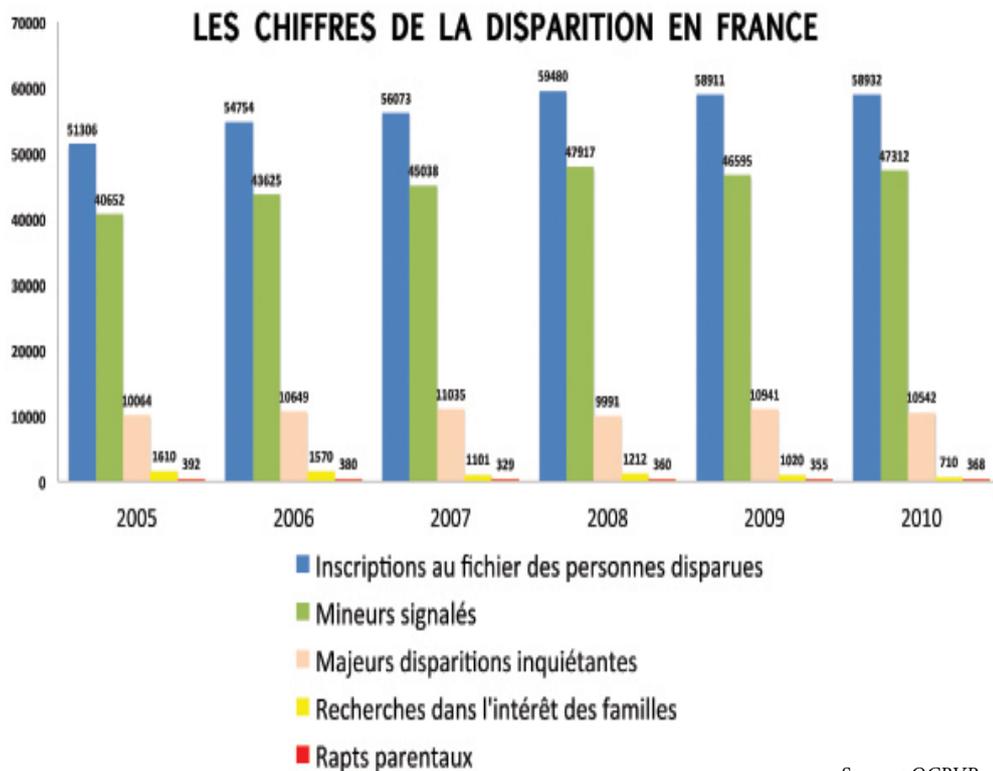
Jean-Marc Rebouillat

« CE QUI FAIT QU'UNE DISPARITION EST INQUIÉTANTE CE SONT LES CIRCONSTANCES ET LA PERSONNALITÉ DU DISPARU »

personnes recherchées. C'est également le cas pour les disparitions inquiétantes de personnes majeures. Un télégramme d'information est ensuite diffusé avec le signalement physique de la personne, son identité, son numéro de téléphone, etc. Il l'est au niveau du département, mais peut l'être au niveau régional, voire national.

Les recherches actives constituent l'étape suivante. Il n'y a pas de protocole strict. « *Tout dépend du contexte qui entoure la disparition* » reprend l'officier de gendarmerie. Les recherches actives peuvent débuter au bout de quelques heures ou de quelques jours. Le signalement du disparu est donné sur la radio interne de la police et de la gendarmerie.

Des enquêtes de voisinage peuvent être réalisées. Si des éléments laissent penser que la personne disparue est en danger, tout est mis en œuvre pour la retrouver au plus vite : hélicoptère, battue, plongeurs... « *C'est en fonction du caractère plus ou moins urgent et inquiétant de la disparition* » renchérit Jean-Marc Rebouillat. « *Chaque cas est différent* » confirme Patrice Lamielle. « *La notion de disparition est vaste, cela peut vouloir dire qu'une personne a eu un accident ou désigner quelqu'un de fragile psychologiquement. Et puis il y a l'hypothèse des mauvaises rencontres.* »



Tout doit alors être envisagé. « *Nous allons interroger les proches pour connaître ses habitudes, sa personnalité. Tenter de savoir si ce jour-là son départ avait un caractère inhabituel, à quelle heure elle a quitté son travail, l'école, en compagnie de qui elle était en dernier* » détaille Lamielle. Avec les premiers éléments apportés par les proches, l'investigation commence : « *Si on nous indique que la personne était en*

voiture, on va commencer par chercher le véhicule. Ce qui nous permettra, si on le retrouve, de réduire le champ des recherches. » Puis, grâce à des témoignages, à des tests ADN, entre autre, les enquêteurs tenteront de comprendre ce qui s'est passé. Au-delà du caractère inquiétant de ces disparitions, il arrive que certaines personnes prennent, un jour, la décision de tout quitter. Leur famille, leur emploi, leur quotidien. Pour ces personnes-là, il existe les RIF (Recherches dans l'Intérêt des Familles). Dans ce cas précis, la police n'entame pas de recherches actives. Une personne majeure peut, si elle le souhaite, disparaître sans laisser de traces. La police n'est pas tenue de la rechercher. Pourtant, pour les gendarmes, rien n'est jamais certain : « *Même si on s'aperçoit qu'avant de partir, la personne a retiré une grosse somme d'argent en liquide par exemple, la recherche continue. Nous ne sommes jamais sûrs que c'est une disparition volontaire, assure Patrice Lamielle, et chaque fois que nous avons de nouveaux éléments, nous retravaillons nos hypothèses.* » Fort heureusement, la grande majorité des disparitions sont élucidées. Preuve en est que « *depuis plusieurs années, ce sont toujours les mêmes personnes qui sont inscrites au fichier national des personnes recherchées, lance Jean-Marc Rebouillat. recherche est éternelle.* » ■

LA BARRIÈRE DE L'ANONYMAT

Parfois, des personnes disparues sont retrouvées, mais totalement amnésiques. Des cas très rares mais bien réels. « *La première étape est de vérifier que cette personne n'est pas fichée aux services de police* » explique Jean Marc Rebouillat. Les empreintes digitales et dentaires sont relevées « *nous pouvons nous adresser aux dentistes du secteur pour tenter de trouver un nom* » ajoute-t-il. Une photographie est publiée dans la presse. Si, malgré tout cela, la personne reste inconnue, elle sera placée en foyer.

Le même processus sera utilisé dans les cas de corps « non identifiés ». Si après plusieurs jours de recherche la personne demeure sans identité, elle est enterrée sous X. « *Ce genre de cas, il n'y a en a pas 1 000 par an* » lance Jean Marc Rebouillat. Le problème, c'est qu'aujourd'hui le fichier national des personnes recherchées ne contient pas l'ADN de ces personnes disparues.

Aucun moyen donc de faire le lien entre un corps non identifié et une personne disparue. Combien de personnes recherchées par leurs proches, à l'image de Yann Barthe, ont alors été enterrées sous X ? Ce jeune homme de 20 ans avait disparu en août 2000 alors qu'il avait pris le train à Alès pour se rendre à Bordeaux.

Six ans plus tard et après de longues recherches, les proches de Yann ont appris qu'il était enterré à Lux, en Saône-et-Loire. Il était tombé du train et les villageois de Lux, touchés par la mort de ce jeune homme anonyme, lui avaient offert des funérailles, ce qui avait permis un prélèvement ADN.

L'alternative à la police...

Après les services de police, les familles se tournent bien souvent vers les associations d'aide aux victimes. Leur but : le soutien des familles et l'aide dans les recherches de personnes disparues.

par Joël Chicouard

« **M**on oxygène, ma troisième jambe pour rester debout. » Avec ces mots, Lydie Vallois exprime sa gratitude envers Manu Association. Cédric, le fils de Lydie, a disparu en région parisienne le 11 septembre 1997. Grâce aux membres de l'association – dont environ 70 % ont subi la disparition d'un proche –, Lydie a retrouvé la force de tenir le coup. « Depuis quatorze ans, je recherche mon fils, confie-t-elle. L'attente est invivable. Au sein de l'association, on se comprend. J'y trouve beaucoup de réconfort. »

L'union fait la force

L'entraide est primordiale. Elle est même l'un des fondements de Manu Association, créée en 1999. Jean-Yves Bonnissant, le président-fondateur, a voulu regrouper les familles. Non pas pour porter la peine de l'autre mais, comme l'indique la devise de l'association, pour « marcher à ses côtés ». Jean-Yves Bonnissant connaît bien cette souffrance que l'on éprouve quand un proche se volatilise. « En 1996, mon fils Emmanuel a disparu à Rennes, témoigne-t-il. Je fais donc bénéficier les familles de mon « expérience ». Cela les aide psychologiquement. »

Une enquête policière qui patine, des avis de recherche déposés sur les réseaux sociaux sans résultat : les raisons ne manquent pas pour se tourner vers les associations. Mais la démarche vient toujours des familles. Concrètement, celles-ci paient une cotisation (20 euros). L'association fait alors le point sur les

démarches à effectuer. Elle décortique la méthodologie des recherches pour voir si rien n'a été omis par les services de police ou de gendarmerie. En lien avec ces derniers, l'association diffuse alors l'avis de recherche. Sur Internet ou sur des affiches.

Une autre légitimité

Faire avancer le dossier de recherche d'un disparu, c'est aussi le dessein de Thierry Coulon. En 2001, il crée l'association Assistance et Recherche de Personnes Disparues (ARPD). Si les prérogatives convergent avec celles

de Manu Association, Thierry Coulon ne se contente pas de prendre soin des familles.

« Ce qui fait notre force, avance-t-il, c'est que nous

ne sommes ni policier ni gendarme. Nous ne représentons pas l'appareil de l'Etat. Nous obtenons donc de la part des familles plus facilement des réponses que si nous nous présentions dans un bel uniforme bleu marine en exhibant une carte tricolore. Elles ont davantage confiance en nous. Elles savent que leurs témoignages ne seront pas mal interprétés. »

Manque de visibilité

Les bénévoles de l'ARPD n'empiètent pas sur les plates-bandes des services de police. Ils ne confondent pas non plus leur rôle avec celui des détectives. Ils s'en tiennent à des enquêtes de voisinage, des rencontres avec des collègues de travail.

Des Sherlock Holmes sans prétention en quelque sorte. Sans habilitation, leurs « enquêtes » se heurtent parfois

UN POUR TOUS, TOUS CONTRE UN

Ces associations sont censées aider à la recherche de personnes disparues et au soutien des familles. Pourtant, elles ne tirent pas toutes dans le même sens.

Manu Association, Assistance et Recherche de Personnes Disparues (ARPD), SOS Recherche de Personnes Disparues (SRPD) : trois associations pour soutenir les familles et rechercher les disparus. Enfin, en théorie...

En pratique, si les deux premières associations semblent travailler ensemble, la troisième de Philippe Bastien est exclue : « Dès qu'une famille me parle de cette association (SRPD), je la dirige vers l'ARPD de M. Coulon » explique sans détour Jean-Yves Bonnissant, président de Manu Association. « SOS Recherche de personnes disparues est une association bidon » fulmine Thierry Coulon de l'ARPD. Philippe Bastien est accusé d'exploiter financièrement la détresse des familles.

Ce dernier se défend : « On m'a reproché de pratiquer des frais d'entrée élevés (ndlr : 460 euros). Or, j'ai cessé de le faire depuis 2003. De toute façon, l'activité de l'association s'arrête tout doucement » assure-t-il, désabusé. C'est le vœu formulé par les autres associations.

La cavale d'un privé

à des refus (la Poste ne communiquant pas d'informations sur une boîte postale ouverte par une personne disparue par exemple). Dans tous les cas, Thierry Coulon ou les antennes de l'association réparties en France transmettent in fine un rapport aux autorités.

Toutes les informations importantes parviennent à la police ou à la gendarmerie. Un échange de bons procédés entre police ou gendarmerie et les associations. Une aide précieuse mais pas systématique.

Une efficacité à prouver

Mais toutes ces infos collectées et ces avis de recherche diffusés ont-ils prouvé leur efficacité ? Jean-Yves Bonnissant assure avoir contribué à la découverte de 150 à 200 personnes disparues sur les dix dernières années. En proie à la disparition d'un ami en 2002, Jessi Hourlier a fait appel à Manu association. La loi sur les disparitions inquiétantes de majeurs n'existant pas encore, le recours aux associations lui a semblé évident. « *Au début, j'avais inscrit Jean-François (Delas) à toutes les associations. Mais je me suis rendu compte que les associations n'étaient pas très utiles car elles n'ont pas plus de moyens de recherche que nous, regrette Jessi. Seules les personnes concernées de près par la disparition regardent les portraits. Le manque de visibilité, c'est une lacune des associations* ».

Pour y remédier, Manu et l'ARPD tentent de travailler en symbiose. Pas toujours simple (voir encadré page 5). « *On travaille main dans la main. Si Manu Association a besoin de quelque chose, je l'aide et vice versa* », estime Thierry Coulon. « *Des soucis de synchronisation peuvent parfois se produire, renchérit Jean-Yves Bonnissant. Toutefois, on est dans le même bateau. Il suffit de ramer dans le même sens.* » Et souvent dans la même galère... ■

Manu Association

www.manuassociation.org

Assistance et Recherche de Personnes Disparues

www.arpd-idf.org

Affaires de mœurs, filatures, concurrence déloyale, espionnage industriel... Les raisons pour mandater un détective privé sont nombreuses et les disparitions en font partie. Avec chaque année plus de 50 000 personnes disparues en France, ces investigateurs de l'ombre ont du pain sur la planche. Mais ces affaires, délicates, restent souvent sans issue pour le client.

par Kessi Weishaupt | photo Kessi Weishaupt



Les « privés » – comme on les appelle dans le jargon – le savent, les disparitions ne sont pas de minces affaires et « *surtout pas celles que l'on préfère* ». Dans le cas des personnes majeures, selon les détectives, la police retire très vite ses enquêteurs et abandonnent les recherches. C'est simple: tout citoyen a le droit de disparaître et de recommencer une nouvelle vie sans laisser d'adresse. À moins qu'un passé trouble ou des maladies graves ne viennent noircir

le tableau, la disparition n'est pas considérée comme inquiétante.

Premiers pas de l'enquête

David Liobart, détective privé pour un cabinet d'enquêteurs réputé à Lyon, a récemment été mandaté pour une affaire « inquiétante ». Monsieur X se serait évaporé depuis quelques jours. Seulement voilà, il ne s'agit pas d'un mineur mais d'un homme âgé, atteint de la maladie d'Alzheimer. Les privés préfèrent laisser planer le mystère sur leurs techniques de

recherches mais dévoilent tout de même quelques éléments primordiaux. Lorsqu'une personne disparaît, le premier réflexe est d'établir des liens logiques dans les événements précédant sa disparition. Ils doivent scruter à la loupe les trois derniers jours où elle a été vue, interrogent son entourage, puis se plongent dans son passé, ses fréquentations pour trouver où elle aurait pu se rendre. Jusque-là tout va bien. « *C'est assez compliqué mais on arrive toujours à retracer une certaine logique. Pour autant on ne retrouve pas forcément le disparu.* » Mais, dans le cas d'une



personne atteinte d'une maladie qui touche au mental, la traque se complique sérieusement.

M. Liobart se tourne alors vers les médecins, ce qui lui permet de prendre plus ou moins connaissances des seules choses qui auraient pu rester gravées dans la mémoire de M. X. En l'occurrence, il s'agissait d'un ancien cheminot, déporté pendant la guerre et intrigué par les trains. Ils le fascinaient tant qu'il ne se lassait pas de les observer et restait parfois des heures à les regarder passer.

Quand les choses se compliquent...

David et ses hommes ont ensuite fouillé les trains désaffectés de l'usine de Vénissieux. L'homme étant atteint d'Alzheimer, ils ont placardé des photos sur les murs de la ville. Mais plus il y a de photos, plus le nombre d'appels se fait important. Il faut parfois passer une journée entière à se rendre à l'autre bout de la région pour s'apercevoir finalement qu'il s'agissait d'une fausse piste. Du temps perdu.

Au bout de dix jours d'investigation, le détective et son équipe perdent espoir et pensent qu'il ne reste plus que deux solutions : soit M. X a été recueilli par des SDF, soit il est mort.

C'est à ce moment-là qu'est intervenu un radiesthésiste. « *Je n'y croyais absolument pas mais nous n'avions plus le choix.* » Guidé par téléphone, le cabinet d'investigation a retrouvé M. X, allongé dans un champ, décédé. « *Cette affaire m'a profondément marqué.* »

La traque aura duré une douzaine de jours, « *ce qui est considérable quand on est dans l'urgence !* » Il ne se passe pas une heure sans quiconque sur le terrain. « *De même, il est difficile de fermer l'œil. La personne peut s'éloigner davantage. Et qui sait dans quel état ?* »

Une recherche coûteuse

Ils vous le diront tous, ce métier est compliqué. Les privés créent peu à peu une relation très privilégiée avec leurs clients, comme le souligne Yves Conversano, directeur de l'IFAR* à Montpellier et détective privé. « *Nous pénétrons vraiment dans la vie privée de nos clients. Ils se confient, beaucoup plus qu'auprès des autorités.* » Les familles de personnes disparues placent en effet leurs derniers espoirs en ces détectives. Mais en matière de disparition, il n'y a qu'une chance sur dix pour que ces recherches aboutissent. C'est donc souvent une immense déception qui attend les proches ayant déboursé une fortune. Une traque coûte environ 800 euros par enquêteur pour dix heures d'enquête. Toutefois, dans ce type d'affaires, les détectives disent réduire considérablement leurs tarifs. « *Dans ces conditions, il est impossible de facturer 24h de travail par jour...* », tout

particulièrement lorsque la demande est « aussi légitime ». Mais l'affaire de M. X aura tout de même coûté 800 euros par jour à sa famille. Le recours le plus coûteux - le détective privé - est épuisé.

Dans ce métier, les moyens priment sur le résultat. Un problème se pose alors : où se trouve la limite pour les détectives à ne pas franchir entre la loi et la faute ? À quel moment décide-t-on de mettre un terme aux recherches, les sachant sans issue ? « *Nous avons parfois l'impression d'être des escrocs* » soupire David Liobart. ■

*IFAR: Institut de Formation des Agents de Recherche

DES LOIS POUR ENCADRER LES ENQUÊTEURS DE L'OMBRE

Alors qu'auparavant, n'importe qui pouvait exercer la profession d'enquêteur privé, depuis 2003, une formation est obligatoire. En France, trois établissements sont agréés : l'Université de Melun, l'Université de Nîmes et l'IFAR de Montpellier (toutes en un an de formation en centre et en stage).

Une fois le diplôme en poche, les détectives font une demande d'agrément à la préfecture de la ou les région(s) dans lesquelles ils comptent exercer leur métier et avoir un bureau. Un agrément par département est requis. La préfecture vérifie la qualification et délivre une carte professionnelle ensuite. Dès janvier 2012 toutefois, une seule demande d'agrément devrait être valable pour toute la France et non plus par département. Un processus qui devrait alléger les démarches auprès des préfectures (il faut parfois six mois pour décrocher l'agrément), permettre de s'assurer que le détective est bien déclaré et engendrer un contrôle plus strict.



Radiesthésie, voyance...

les autres moyens de recherche

Et si l'esotérisme pouvait apporter une aide aux familles ayant un proche porté disparu ? Très utilisé aux Etats-Unis où des voyants travaillent avec le FBI par exemple, la voyance et la radiesthésie sont déconsidérées en France. Pourtant, la collaboration est parfois bien réelle.

Par Elise Anne | Visuel Laurent Benoit

Été 1982, un groupe de jeunes du foyer Saint-Egrève, près de Grenoble, part à la découverte des grottes de Choranche.

Après la visite, alors qu'ils regagnent la voiture, l'éducatrice se rend compte qu'Alain, un jeune sourd-muet présentant des difficultés à se déplacer, a disparu. Aussitôt, gendarmes et pompiers sont prévenus. Des bénévoles se joignent aux recherches pendant deux jours « *mais ils ne l'ont pas trouvé* » raconte Jean-Paul Dulin, ami et collègue de M. Morel, le directeur du foyer. Près de trente ans plus tard, il se souvient encore de cette histoire.

Jusque-là, l'épopée est somme toute « banale », mais voyant l'affaire buter, « *la gendarmerie a conseillé au directeur de l'établissement de contacter un radiesthésiste. Pas n'importe lequel, ils avaient un nom et un numéro. Morel n'avait rien à perdre, il a tenté le tout pour le tout.* » Il décide de lui faire porter un vêtement et une photo du jeune homme. A 200 km de là, le radiesthésiste « fait son truc », pendule en main, et finit par désigner un endroit précis sur une carte de la région. Alain se tenait recroquevillé entre deux rochers, à l'endroit indiqué. « *Ni croyant, ni athée, pas même agnostique* », Jean-Paul Dulin ne connaissait pas du tout la radiesthésie mais avec le recul, ce qui l'a le plus surpris « *c'est surtout que les gendarmes donnent ce numéro !* »

Une collaboration possible

Est-ce une pratique courante ? Impossible de quantifier ce genre de collaboration puisqu'en France, le monde de la voyance, des énergies et autres branches ésotériques reste tabou. D'ailleurs, ce serait plutôt à des radiesthésistes que les forces de l'ordre auraient recours. L'un d'entre eux, Jean-Louis Crozier, fortement médiatisé et décédé en 2009, a permis de retrouver Alain. Il aurait résolu, selon ses propres comptes, 259 cas de disparition sur 1 188, soit près de 22%. Si les autorités ont rarement recours d'eux-mêmes aux voyants, ceux-ci, bien souvent, se manifestent.

Sur les cas d'homicides et de disparitions, les enquêteurs de la Section de Recherches de Toulouse reçoivent systématiquement des appels téléphoniques et des courriers de

voyants, médiums ou radiesthésistes. Depuis qu'il est à la tête de la brigade, Philippe Thuriès n'a jamais obtenu un indice ni résolu une enquête à partir de ces « signalements » d'un autre genre. Cependant, il se doit de les traiter comme n'importe quelle information : « *il ne faudrait pas que l'on vienne nous reprocher de ne pas avoir pris en compte ce renseignement s'il s'avère qu'il était bon* ». Philippe Thuriès considère que si un gendarme connaît personnellement un voyant ou un radiesthésiste, ce n'est pas surprenant qu'il fasse appel à lui, au cas où. C'est dans ce cadre que Didier Massin, qui exerce dans les Alpes-Maritimes, affirme avoir été sollicité par des gendarmes qu'il connaissait. Sur ces nombreuses affaires, beaucoup d'échecs mais aussi quelques réussites... Il raconte qu'un secrétaire de mairie qui avait disparu a été retrouvé à 150 mètres de l'endroit qu'il avait indiqué aux enquêteurs. Impossible à vérifier. En tout cas, la

Alexis Tournier

« LA VOYANCE POUR QU'ELLE FONCTIONNE BIEN, IL FAUT EN SAVOIR LE MOINS POSSIBLE »

collaboration peut être envisagée comme le prouve l'IRIS Intuition Consulting, une entreprise de « *remote view* » – littéralement, vue à distance – mandatée comme expert judiciaire par un tribunal de Grande Instance en 2009. Cela a permis de rendre officielle une collaboration jusque-là officieuse, une première en France pour un cabinet qui travaille avec des voyants. Néanmoins, l'entreprise ne souhaite pas dévoiler de quel tribunal il s'agit, pourtant, les listes d'experts sont habituellement transparentes.

Des méthodes bien différentes

Alors que la police mobilise tout ce qu'elle peut pour récolter des informations, le monde du paranormal suit d'autres règles. Le témoin par exemple n'est pas une personne qui aurait vu ou entendu quelque chose mais, dans le jargon, c'est un objet ou un vêtement du disparu. Les radiesthésistes l'utilisent pour « *faire le lien* » entre leur pendule, outil indispensable, et le disparu.

Les voyants eux, ne peuvent pas être aussi précis. « *Un voyant ne retrouve personne ; il donne des informations sur une disparition, sur la localisation d'un individu* » explique Alexis Tournier, voyant à Lyon depuis une quinzaine d'années. Il a été sollicité une dizaine de fois pour ce type de cas. Lorsqu'une dame l'appelle pour lui expliquer que sa mère a disparu, il lui demande de ne rien lui dire de plus, car « *la voyance, pour qu'elle fonctionne bien, il faut en savoir le moins possible* ». Le prénom de la personne et le nom de lieu éventuellement, suffiraient donc. Ensuite, le voyant se concentre et laisse venir des sensations, des ressentis et des perceptions qu'il va « *décoder* » puis transmettre à la personne qui l'a interpellé. L'IRIS Intuition Consulting procède à peu près de la même manière. Le mot d'ordre est « *travailler en aveugle* », sans rien savoir sur le sujet. Puis, une personne interroge le voyant sur la base d'un questionnaire établi avec le « *client* » et laisse parler son intuition.

Charlatan ou bonne étoile ?

Les associations restent sceptiques. Thierry Coulon, président de l'ARPD (Assistance et Recherche de Personnes Disparues) s'interdit de « *faire appel à ces gens-là (ndlr : radiesthésistes, voyants...) en tant qu'association car [il n'a] pas confiance en eux mais beaucoup de familles le font pour se raccrocher à quelque chose quand elles voient que les recherches traînent* ». Le président de Manu Association, Jean-Yves Bonnissant fait lui la différence entre ceux qui ne font pas payer leur « *prestation* » et les autres, « *les exploités de détresse* ». C'est parce qu'il ne faisait pas payer que Didier Massin a arrêté de traiter des cas de disparition. Il faut bien « *gagner sa vie* ». Il ajoute avec un semblant d'amertume : « *Et puis, on ne vous tient pas toujours au courant de la suite, j'ai ici encore des tee-shirts, des chaussettes... Personne ne vient les récupérer* ». Alexis Tournier assure lui aussi qu'il n'a jamais demandé d'argent dans cette situation, « *par souci de déontologie* ». En revanche, l'IRIS Intuition Consulting a un prix, « *comme toute entreprise* », le tarif est presque le même que ce soit pour la police, ou pour des particuliers. Comptez 370 euros pour une session de « *remote view* » de 45 minutes. ■

Disparus : quel statut devant la loi ?

« **D**isparaître n'est pas un délit, c'est un droit. Bien sûr ces personnes sont recherchées par les services de police, mais si elles sont retrouvées, il est de leur droit absolu de refuser de retourner dans leur famille. » Les choses sont claires d'après la loi, explique le vice-procureur de Clermont-Ferrand, Michel Berthon. Lorsque la disparition d'un mineur ou d'un majeur protégé est avérée, la police enquête sur cette disparition (voir article page 4). Le procureur de la République peut requérir l'ouverture d'une information judiciaire pour rechercher les causes de la disparition.

Majeur, vacciné et ... disparu

Si la personne majeure n'est pas poursuivie pour un crime ou un délit, si sa disparition n'est pas jugée inquiétante « selon l'appréciation des services de police et du Parquet » souligne Michel Berthon, le seul recours de la famille est donc le formulaire de Recherche dans l'Intérêt des Familles (RIF). C'est la Préfecture qui délivre le formulaire, puis les services de police enquêtent sur la disparition. Néanmoins, il faut

attendre au moins 48 heures, pour une raison simple : La personne majeure est maîtresse de ses mouvements. Parallèlement une procédure peut être enclenchée auprès du tribunal. D'après l'article 112 du Code Pénal, « lorsqu'une personne a cessé de paraître au lieu de son domicile sans que l'on ait eu de nouvelles, le juge des tutelles peut, à la demande des parties intéressées ou du Ministère public, constater qu'il y a présomption d'absence. » Cette présomption peut laisser place, 10 ans après, à une « absence » définitive. Dans ce cas, comme prévu par les articles 1, 2, 3 et suivants, le disparu est déclaré juridiquement mort. Il en sera de même quand, à défaut d'une telle constatation, la personne aura cessé de paraître au lieu de son domicile ou de sa résidence depuis plus de vingt ans. (voir encadré ci-dessous)

En cas de retour...

Bien entendu la loi a tout prévu, et si après plusieurs années d'une autre vie, « l'absent réapparaît (...) l'annulation

Disparaître est un droit en France. quitter femme, enfants et amis est une possibilité dont chacun dispose. Les disparitions de personnes sont encadrées de très près par des textes de lois. Decryptage.

Par Julien Bonnefond

de ce jugement peut être poursuivie, sur requête du procureur de la République ou de toute partie intéressée ». Les biens, gardés, de la personne lui sont restitués, mais un mariage dissout pendant la procédure ne peut pas être réhabilité. « L'Etat se charge pendant le temps de la disparition de gérer les intérêts de la personne. »

L'article 88 du Code civil prévoit qu'une personne peut être judiciairement déclarée morte dans des « circonstances de nature à mettre sa vie en danger. » Cette procédure est également applicable lorsque le décès est certain mais que le corps n'a pu être retrouvé. Si

«DISPARAÎTRE EST LE DROIT DE CHACUN. RÉAPPARAÎTRE AUPRÈS DE SA FAMILLE AUSSI.»

un disparu revient à la vie en société alors une action pour qu'il recouvre ses droits peut-être entreprise devant les tribunaux, comme le prévoit l'article 99 du Code Pénal. ■

J'NE VEUX PAS TRAVAILLER Je veux seulement disparaître

Dans les nombreuses raisons évoquées en cas de disparition, le travail est un motif récurrent. Mais en cas de disparition d'un employé, que peut faire l'employeur ? Dispar' être s'est mis à la place des chefs d'entreprises et a tenté de répondre aux questions des patrons sur ce sujet.

Jacques P. (nom d'emprunt) est en arrêt maladie prolongé, son entreprise d'agroalimentaire située dans le Nord lui envoie plusieurs suivis de son arrêt maladie, mais les courriers reviennent. Et pour cause, l'employé vit en Bretagne, il a quitté son travail après avoir perdu sa femme, pour « refaire sa vie ». Il demande à une amie d'appeler l'entreprise pour trouver

un arrangement alors qu'une procédure de licenciement est engagée. Un entretien doit avoir lieu pour que le licenciement soit effectif, Jacques P. a pu se rendre à son ancien lieu de travail et en terminer avec cette affaire. Il a été licencié et se sent maintenant soulagé.

Pour ce cas, la situation a pu se régler, mais qu'arrive-t-il quand un disparu ne donne plus du tout signe de vie ? Il faut savoir que si l'absence n'est pas justifiée par un empêchement imprévu (maladie, problème familial...), le salarié manque à son obligation principale (l'exécution d'une prestation de travail). Une sanction peut être envisagée. Au-delà des quarante-huit heures légales pour faire parvenir un arrêt de travail, au troisième jour donc, un courrier recommandé avec accusé de réception doit être envoyé au salarié

avec une mise en demeure de reprendre son poste sans délai. Le Code du Travail reste muet sur cette notion « d'abandon de poste » et sur les sanctions qui en découlent. Pour autant, il y a jurisprudence en la matière. Un arrêt de la chambre sociale de la Cour de Cassation, du 13 janvier 2004 (pourvoi n° 01-46.592) stipule : « L'employeur qui prend l'initiative de rompre le contrat de travail ou qui le considère comme rompu du fait du salarié (absence injustifiée) doit mettre en œuvre la procédure de licenciement. »

La question est de savoir pour quel motif licencier ce salarié. Ce pourrait être pour faute grave, comme par exemple une absence de plusieurs semaines sans autorisation, ni justification dans une période d'activité importante pour l'entreprise. Ou encore une absence ayant des conséquences sur la production de l'entreprise.

Généalogiste successoral de l'étude
Pyramides (Hauts-de-Seine), membre de la
Chambre des Généalogistes Professionnels

Le métier de généalogiste successoral consiste à retrouver les héritiers manquants pour qu'un notaire puisse régler une succession. Même si la recherche de personnes disparues ne constitue pas la majeure partie de leur travail, les généalogistes peuvent être amenés à mener des investigations dans ce but-là.

Propos recueillis par Guillaume Bouvy | Photo Patrick Potier



Le métier de généalogiste successoral peut-il être comparé à celui de détective privé ?

C'est un peu le même métier, à peu de choses près. Nous disposons parfois de très peu d'informations mais travaillons beaucoup avec les autorités publiques et les administrations. Outre le mandat, systématiquement donné pour effectuer ce genre de recherches, nous disposons d'autorisations des tribunaux. Mais aussi d'une carte professionnelle donnant accès aux bibliothèques d'état civil. Nous recoupons toujours nos informations. Quant aux délais, c'est assez variable: cela peut aller d'un mois à un, deux, voire trois ans. Il faut suivre le fil de la vie des gens, et cela prend beaucoup de temps dans la plupart des cas. Les recherches commencent seulement si les actifs de l'héritage le méritent ; autrement dit, lorsqu'une succession est au dessus de 10/15 000 euros d'actifs.

Notre prestation est gratuite, même si aucune demande de provisions pour lancer les recherches n'est souhaitée. Les familles n'ont donc rien à payer, sauf dans certain cas où une participation peut être demandée, si le montant de la succession est peu important.

Quels sont les différents moyens de recherche lorsqu'une personne est disparue ?

Nous pouvons nous appuyer sur les archives de l'état civil dans un premier temps, mais aussi dans un second temps sur les impôts, les archives militaires ou encore les bases de données comme celles des lycées. Ces moyens constituent environ 80% de nos outils. Nous réalisons par ailleurs des enquêtes de proximité qui sont souvent déterminantes pour retrouver quelqu'un, beaucoup plus que la famille. Nos chercheurs peuvent aussi mener leurs investigations à l'étranger si nécessaire. A titre indicatif, nos recherches peuvent remonter jusqu'au sixième degré de filiation.

A quels types de situation pouvez-vous être confronté ?

Nous avons beaucoup de cas de gens qu'on croyait disparus, alors qu'en fait, ce n'était pas le cas. Comme cet homme qui avait coupé les ponts avec ses proches. Il était introuvable de ses frères et de ses parents. Sa famille n'avait plus de nouvelles de lui depuis quinze ans. Il a hérité d'une belle somme – environ 100 000 euros – mais six mois après il est décédé. Fait très rare, nous avons dû à nouveau rechercher ses héritiers. Autre exemple: notre cabinet a été contacté par un syndic de copropriété, après avoir eu recours à des détectives privés, sans succès. Il y avait en fait des charges à payer qu'une des propriétaires n'avait pas honorées depuis quinze ans. On a retrouvé cette femme dans la commune d'à-côté, qui vivait dans la rue avec un caddie et son chien. Assez curieusement, elle était par ailleurs

propriétaire de cinq autres habitations. C'est assez fréquent dans notre métier qu'on retrouve les personnes beaucoup plus proches que nous l'aurions pensé. ■

SUCCESSIONS IMPLIQUANT UN DISPARU

par Julien Bonnefond

« Dans le cadre d'une succession avec un enfant qui serait « absent » selon les termes de la loi, sa part sera gardée et placée autant de temps que l'on ne sera pas certain que le disparu est mort. Il pourra alors récupérer ses biens, ou refuser la succession, lorsque son retour aura été constaté par le tribunal » explique Maître Sardot, membre de la Chambre des Notaires du Rhône.

Dans le cas où la personne disparue (cf. article page 10), déclarée « morte » par un tribunal qui aurait des dettes : « Les héritiers peuvent refuser la succession, c'est alors l'Etat qui prend le relais, c'est ce qu'on appelle une succession vacante » explique-t-il.

Les biens restants de la personne sont vendus pour couvrir le plus grand nombre de frais. Mais si la personne disparue est mariée, la situation se complique. Si les époux sont sous le régime de la séparation de biens, le conjoint n'aura pas à payer les dettes de la personne disparue.

A l'inverse si les biens sont sous le régime de la communauté, alors les « dettes domestiques », contractées par le conjoint disparu, devront être payées par le deuxième conjoint.

Entre drame et fascination

Que se passe-t-il dans l'esprit des personnes qui disparaissent? Quel impact psychologique pour les familles? D'où vient cette envie, ce fantasme de vouloir partir, de reprendre sa vie ailleurs. Témoignages et analyses, quand le désir se confronte à la réalité.



Disparus : portrait-robot

Trouver un schéma, un profil spécifique aux personnes disparues est un travail ardu. L'être humain a une particularité : celle d'être régi par ses émotions mais aussi sa raison. Chacun réfléchit aux avantages et inconvénients d'une action qu'il s'apprête à faire. Définir quelques récurrences est possible mais néanmoins, on ne peut pas en faire une généralité. Nous nous sommes donc basés sur des notions psychiatriques et psychologiques et avons ainsi tracé différents profils possibles.

Par Agathe Rigo | Visuel DR

Profil psychiatrique

Réalisé avec l'aide du Docteur Rengade, psychiatre

Personne avec pathologie

On distingue deux types de cas. Le premier est la fugue qui correspond aux personnes amnésiques ou qui souffrent de troubles de la conscience.

On distinguera alors la fugue psychogène, aussi appelée fugue dissociative. Il s'agit de personnes qui quittent brusquement leur domicile, pour plusieurs jours, mois ou même années, et se créent une nouvelle identité, une nouvelle personnalité. Elle oubliera alors partiellement ou totalement son passé. Cette forme de fugue pourra la pousser à changer de pays. Son comportement sera normal. Mais, une fois sortie de cet état de fugue, l'individu peut oublier cette période durant laquelle il était quelqu'un d'autre. Il peut oublier sa fugue pendant une durée indéterminée. C'est un cas difficile à discerner car il est possible de simuler cet état.

Il y a également la fugue réactionnelle qui correspond plutôt aux adolescents qui partent à cause d'une

dispute avec leurs parents (mais qui peut conduire à plusieurs années de disparition, par peur de ce qu'ils risquent s'ils reviennent).

Enfin, il y a le cas de la fugue mnésique, qui concerne ceux qui n'ont pas d'altérations de la conscience mais qui préméditent leurs actes. On y retrouve des gens qui peuvent sombrer dans un comportement délinquant.

La dromomanie (impulsion à la fugue) poussent des individus à disparaître pour des raisons variées mais toujours rationnelles à leurs yeux.

Le second cas de disparition est le voyage pathologique. Il peut être simple, le voyage y est alors le vecteur d'une conviction délirante. Les personnes dans cette situation voyagent avec une idée fixe, un délire. Cela peut être d'aider les gens, de réaliser un idéal politique, d'évangéliser le monde... le voyage peut également être secondaire et là, c'est un but en soi, il s'intègre complètement au délire.

Personne sans pathologie

Globalement, les facteurs à risques d'une disparition sont les mêmes que pour un suicide. Le disparu n'aura rien à perdre et tout à gagner en partant. Il est en général sans attaches ou s'il en a, il partira dans l'espoir d'une vie meilleure. Il n'aura pas de travail, pas de relations sentimentales, parfois même des voisins agressifs. Dans tous les cas, le sentiment déterminant sera l'espoir. La personne reste s'il a l'espoir que sa vie peut s'améliorer ou part dans l'espoir de trouver quelque chose de mieux.

Profil psychologique

Réalisé avec l'aide de Sandrine Bonnefond, psychologue

Les hommes auraient plus tendance à disparaître dans la nature. Ce sont chez eux que l'on remarque les conduites les plus extrêmes. Pour réduire le champ, il faut préciser que la disparition volontaire est, psychologiquement, un acte qui démontre une grande immaturité. On retiendra donc les personnes plutôt solitaires qui ont des soucis à s'attacher aux autres. On peut également distinguer les gens aux vies «trop lisses». Un parcours brillant mais qui peut pousser à vouloir expérimenter autre chose. Connaître une autre vie. Les disparus volontaires ont une tendance impulsive, ils agissent avant de réfléchir aux conséquences.

Réalisé avec l'aide de Marina Laude, psychologue clinicienne

Il faut prendre en compte le passé de chacun. D'anciens traumatismes peuvent ainsi remonter à la surface sans crier gare. Parfois même, l'individu concerné ne parviendra pas à mettre en relation son comportement actuel à un quelconque événement du passé. Car ces traumatismes sont trop profondément enfouis dans son inconscient. Mais ils peuvent provoquer une réaction comme celle de tout plaquer.

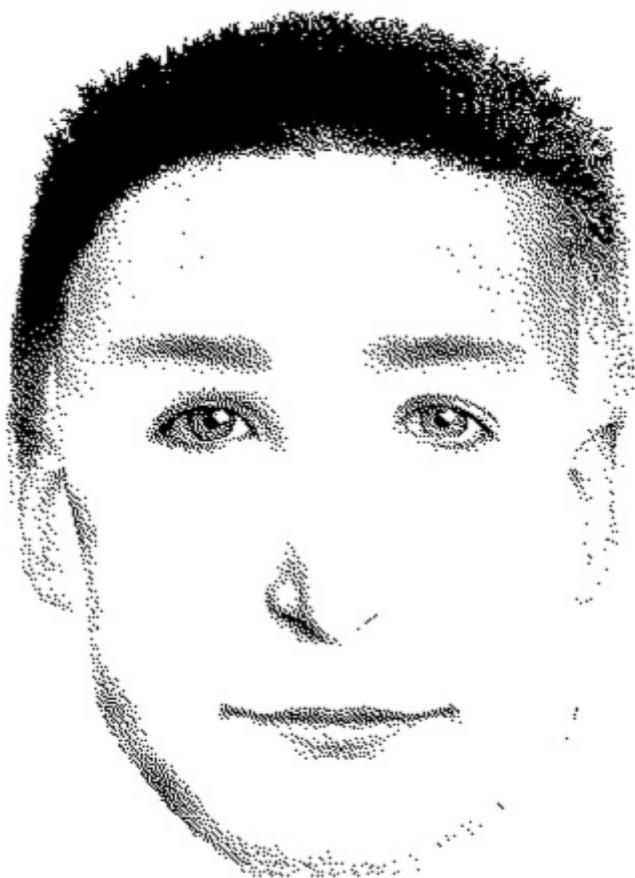
Notons également la dimension éducative. Un profil que l'on peut également établir est celui de quelqu'un ayant subi des pressions durant son enfance. Pour des parents qui veulent inculquer un « idéal » de carrière notamment. Il faut être avocat, médecin etc. sinon ça ne vaut rien... Arrivées à l'adolescence, certains s'opposent à cette vision pour se créer leur propre opinion. Mais dans le cas de la personne décrite dans ce profil, c'est un échec. La fuite est alors un moyen de remédier au mal-être créé par ces remarques distillées tout au long de l'enfance.

Ce qu'il faut retenir c'est qu'un seul problème ne suffira pas à pousser un individu à disparaître. C'est plutôt un amoncellement de troubles qui peuvent être dus à la famille, à l'environnement ou à l'éducation. Cet ensemble de troubles empêchera l'individu qui les subit, de vivre selon les codes établis par la société. Alors, l'idée germe de se construire une autre vie dans un ailleurs qui semble idéal ou tout du moins plus approprié.



Profil Dispar'êtré

Suite à une longue enquête, la rédaction a elle-même élaboré un profil « type » de personnes ayant choisi de disparaître.



Force est de constater que la plupart des disparitions qui semblent être volontaires, concernent les hommes. Pour les femmes, les disparitions sont plus souvent considérées comme inquiétantes. La vie de cet homme serait instable et il pourrait avoir un lourd passé de problèmes de dépendance ou autres addictions. Pour cette personne, le départ serait impulsif. Dans ce cas-là, il finit généralement par être retrouvé par la police pour une raison quelconque (infractions...). Et lorsque la police lui demande s'il veut que sa nouvelle adresse soit transmise à ses proches, il accepte. Sauf s'il n'a trouvé un nouvel équilibre dans sa vie.

Il y a également le cas des fugues. Une dispute, un désaccord, un simple ras-le-bol... les prétextes sont nombreux pour qu'un adolescent quitte son domicile. La peur des remontrances qui s'ensuivront les empêcheront de revenir le lendemain, puis le jour suivant... et ainsi passent des mois, des années.

Enfin, la nature humaine étant ce qu'elle est, toutes les possibilités doivent être envisagées. Ainsi, une personne ayant une belle vie, une carrière ascendante, une relation sentimentale accomplie peut décider, de façon complètement rationnelle, de disparaître. De changer de vie afin de pouvoir découvrir une nouvelle dimension du monde. De vivre quelque chose de différent. C'est probablement ce sentiment, ce fantasme-là, qui se tapit en chacun de nous. ■

« Depuis sa **disparition** il n'y a plus de Noël, plus de fêtes »

Michelle Vasquez, 55 ans, n'a plus de nouvelles de son fils, Yoann, depuis le 11 février 2005. Alors qu'il effectuait la dernière semaine d'un stage dans une ferme, un jour Yoann n'est pas rentré déjeuner, et n'est jamais revenu.

par Guillaume Bouvy | photo archive familiale

« **D**ès les premières heures, nous n'avons pas eu d'espoir. » Michelle se souvient du retour précipité de ses vacances au Maroc, lorsqu'elle a appris la disparition de son fils. Elle n'a jamais pensé qu'il était encore en vie. Notamment en raison de l'endroit où son fils a disparu. Comme treize autres personnes depuis 1997 (voir article p. 31). Mais aussi parce que Yoann prévenait toujours lorsqu'il ne rentrait pas. D'ailleurs, son fourgon a été retrouvé près d'un chemin de randonnée qu'il empruntait régulièrement.

Epuisée d'attendre

« Depuis la disparition de Yoann, je suis perdue dans le temps », confie sa mère. Et ce n'est pas une figure de style. Dates et chiffres s'embrouillent dans son esprit depuis cette disparition. Elle ne s'en est toujours pas remise : « De toute façon le deuil d'un enfant ça ne se fait pas, ajoute-t-elle. Plus le temps passe et plus c'est dur. Je suis fatiguée et épuisée d'attendre ».

Cette attente, c'est notamment la confirmation par croisement d'ADN avec des ossements découverts en 2011, près du chemin où le fourgon de Yoann a été retrouvé. Chaque jour, depuis 2005, les parents de Yoann épiluchent le journal Sud-Ouest à la recherche d'avancées dans leur affaire ou d'éléments qui pourraient leur apporter une réponse.

Depuis que le jeune homme a disparu, le temps s'est arrêté pour la famille Vasquez : « Il n'y a plus de Noël, plus de fêtes » commente Michelle. D'ailleurs, sa fille âgée de 32 ans, en couple depuis sept ans, ne veut pas se marier pour cette raison.

Le réel soutien d'une association

La mère est allée consulter un psychiatre, qui lui a conseillé de rejoindre une association de familles d'enfants décédés. Elle ne l'a pas fait : « J'avais peur de trop m'enfoncer et de perdre mon temps, je n'avais pas ma place puisque mon enfant avait disparu » explique-t-elle.



En revanche, elle a rejoint Manu association avec son époux, un soutien considérable : « C'est là qu'on a eu le plus d'aide sur le plan moral. Jean-Yves Bonnissant, le président de l'association, a lancé des pétitions pour les gens enterrés sous X ou encore pour que le

prélèvement d'ADN soit systématique pour les disparitions et on l'a soutenu dans ses démarches ». Et pour cause, le tribunal n'avait pas accordé ce prélèvement d'ADN pour leur fils.

Des recherches ralenties par les procédures

A cet égard, les parents de Yoann déplorent la façon dont la gendarmerie a traité la disparition : « On n'avait jamais de nouvelles, il fallait toujours que ce soit nous qui les contactions ». Michelle illustre ce manque, voire cette absence d'aide de la part des autorités en expliquant que le PGHM (Peloton de gendarmerie de haute montagne) leur avait par exemple demandé de ramener le fourgon en Bretagne, celui-ci « gênant la circulation ». Or, personne n'était en état de le conduire ; les parents l'ont donc rapatrié grâce à leur assurance. En retour, la gendarmerie d'Oloron le leur avait reproché, arguant qu'il aurait fallu laisser le véhicule sur place afin de réaliser des analyses. Michelle Vasquez ajoute : « La gendarmerie n'a fait aucune recherche, dès le début elle a privilégié la thèse de l'accident. Par contre le PGHM, il faut le reconnaître, a fait son maximum pour rechercher Yoann ».

Quand on lui demande comment elle vit aujourd'hui cette disparition, Michelle marque une pause avant de reprendre : « C'est un combat quotidien. Je n'ai pas voulu arrêter de travailler par exemple. Mais je suis toujours avec Yoann, tous les jours, depuis 2005. On essaie de sortir, de voir des amis, mais notre vie s'est arrêtée ce jour-là. Cela nous hante et nous hantera toujours ». ■



L'acceptation d'une dure réalité

Lorsqu'une personne disparaît, son entourage est confronté à la difficulté de faire un deuil qui n'en est pas réellement un, dès lors que rien ne fait état du décès du disparu. Entre culpabilité, traumatisme et déni de la disparition, les familles doivent apprendre à vivre différemment. *par* Guillaume Bouvy | *photo* Guillaume Bouvy

La pendule indique bien l'heure sur le mur, à côté de Nadège P*. Pourtant, pour cette jeune femme de 32 ans, le temps s'est arrêté le 10 avril 2008, date à laquelle son père a disparu. Comme beaucoup d'autres familles, elle espère voir revenir un jour la personne disparue : « *Le pire, c'est d'attendre comme ça, parfois je préférerais presque apprendre son décès car cette situation m'empêche de faire le deuil de mon père.* » La vie de Nadège a été bouleversée depuis cette disparition. Quand elle montre les coupures de presse et les photos de son père, son regard dit toute la tristesse et le malheur de ne plus pouvoir être à ses côtés. Après avoir effectué maintes recherches auprès de voyants, radiesthésistes et même auprès d'un détective privé, l'idée qu'il soit disparu à jamais a fait son chemin. Pour ainsi dire, il est très rare qu'une personne disparue revienne. Il est alors nécessaire d'accepter que la personne ne fasse plus partie de sa vie, quoi qu'il lui soit arrivé. Au risque de devenir un « mort-vivant ». C'est ce qu'affirme Evelyne Bissone Jeufroy, psychologue et co-auteur du livre *Sortir du deuil*, à travers un exemple éloquent : elle avait rencontré des parents ayant perdu leur fils. Tous les jours, ils mettaient le couvert avec une assiette réservée à leur enfant et laissaient les clés de la maison sous le paillason comme lorsqu'il était là, au cas où il reviendrait. « *Leur fils a disparu depuis vingt-cinq ans,* précise la psychologue. *C'est le cas typique*

d'un deuil pathologique, c'est-à-dire un deuil qui ne se fera jamais. Ce sont des morts-vivants puisqu'ils ont cessé de vivre depuis la disparition de leur fils. »

Un deuil symbolique pour accepter la disparition

La psychologue insiste sur deux aspects : « *D'abord il faut en parler, en thérapie de groupe ou en consultation. Sinon, le risque est de tomber malade, autrement dit que l'esprit communique sa souffrance au corps et donc que le deuil devienne psychosomatique. Ensuite, j'entame une réparation en élaborant avec ces personnes un deuil symbolique.* » Celui-ci peut prendre la forme d'une lettre écrite à la personne disparue ou se faire par la plantation d'un arbre en souvenir de la personne, pour continuer à la faire grandir. La dimension du rituel est très importante comme la psychologue le souligne : « *parfois, le fait d'organiser des funérailles, même s'il n'y a pas de corps dans le cercueil, peut permettre d'accepter pleinement une disparition.* »

Le deuil passe nécessairement par la souffrance et, progressivement, celle-ci doit se transformer en acceptation de la réalité. La difficulté à réaliser le deuil de quelqu'un dépend de l'intensité de l'attachement pour cette personne. Néanmoins, au-delà de l'attachement, il y a des situations où le deuil est impossible, en raison du refus d'accepter la disparition.

Continuer à vivre sans oublier

Le deuil est donc un processus qui permet d'éviter que le temps ne s'arrête pour ceux qui restent. De la même façon, la vie n'a pas à s'arrêter pour les autres. Evelyne Bissone Jeufroy ajoute : « *souvent, les vivants disparaissent avec les disparus. Autrement dit, on se préoccupe tellement de ceux qui ne sont plus là, qu'on en oublie ceux qui sont là.* »

Pour autant, faire le deuil de quelqu'un ne signifie pas l'oublier : « *La disparition est comme une cicatrice suppurée qui fait souffrir, qui gêne. Le deuil permet de rendre cette cicatrice nette et propre. Même si elle reste, au moins elle ne fait plus souffrir* » explique la psychologue. Lorsque les personnes qu'elle suit se trouvent dans une grande détresse physique et psychologique, cette dernière a pour habitude de leur poser toujours la même question : « *Si la personne disparue vous voyait en ce moment, serait-elle contente de vous voir dans cet état ?* »

Le fait de répondre « non » est déjà le début d'une acceptation de la disparition. A la lecture de *Sortir du deuil*, et comme tous les spécialistes s'accordent à le dire, il apparaît qu'il n'existe pas de remèdes ou de solutions miracles pour accepter la perte d'une personne, chacun devant trouver la meilleure voie pour recouvrir sa paix intérieure. ■

* la personne a souhaité garder l'anonymat

Le fantasme de la disparition :

Difficultés financières, carences affectives ou ennuis professionnels, les excuses sont nombreuses pour justifier une envie de partir. Simple désir ou départ effectif, quels éléments déclenchent la disparition ? Le fantasme de la disparition est-il normal ?

Par Anaïs Vendel | Visuel Kessi Weishaupt

TEMOIGNAGES

Trois jeunes qui ont été un jour, attirés par l'idée de disparaître



Jérémy Maire
20 ans, étudiant

« C'était à un moment où les journées de cours étaient longues, j'en avais marre de cette routine. Je voulais changer d'air, voir de nouvelles têtes. Je ne savais pas où aller, je voulais juste voir autre chose. J'aurais prévenu mes parents et leur aurais dit de ne pas me rejoindre. »

Je ne suis pas parti mais j'en ai parlé avec un ami et on s'est organisé un voyage à Genève pour décompresser. Je me suis remis à la musique et les vacances m'ont aidé à me rendre compte que j'étais chanceux de faire ce que je voulais. »



Jean-Baptiste Lemesle
21 ans, étudiant infirmier

« J'ai déjà songé à disparaître parce que ma vie actuelle ne me plaît pas. J'attends d'avoir un métier qui me permette d'être utile où que j'aie. Mais quand j'aurai un métier, même sans argent, je pourrai disparaître. »

Pour moi disparaître, c'est partir quelque part, dans le fin fond d'un pays et ne donner de nouvelles à aucune personne qu'on connaissait à la base. Et ça oui, ça me tenterait. »



Laurène
26 ans, vétérinaire

« J'ai voulu disparaître parce que je me suis retrouvée dans une situation trop compliquée à gérer, je n'arrivais pas à voir d'autres options. Je suis dépressive depuis longtemps, j'ai souvent pensé au suicide. Je me suis demandé à quoi je servais, j'avais quelques problèmes de cœur et financiers... J'aurais pu me rapprocher de ma famille mais revenir était un aveu d'échec. Je me suis retrouvée coincée et la seule solution que j'ai trouvée était de disparaître. Si je n'avais plus été là, je n'aurais plus eu à me justifier. Tout recommencer à zéro... »

« C'est très sain de songer à disparaître. Les gens ont leurs désirs et leur raison, ce n'est pas parce qu'on a la possibilité de le faire qu'on le fait ». Pour Charles-Edouard Rengade, expert psychiatre, cette pensée magique de contrôler sa vie en disparaissant n'a cliniquement rien d'anormal ; imaginer que l'herbe est plus verte ailleurs représente une soupape de sécurité. Un sentiment partagé par l'ensemble des praticiens, avec toutefois des nuances. S'imaginer extrait de notre réalité est « tout à fait humain mais ce n'est pas très positif », confie Sandrine Bonnefond, psychologue. Il peut s'agir seulement d'un manque de communication conduisant à une impossibilité de se ressourcer. Mais Sandrine Bonnefond dénonce également une société matérialiste génératrice de frustrations. Ce désir archaïque de toute puissance, de fuir ses responsabilités viserait donc à refuser la frustration. L'homme étant naturellement un être d'imagination, ce fantasme d'évasion est même le signe d'une richesse imaginative pour le psychiatre Patrick Lemoine qui affirme que « ce cinéma intérieur est normal et banal. Ce qui est lâche, immature et agressif est de partir sans avoir le courage de l'annoncer ».

Suicide social

Pour que la disparition ne demeure qu'un fantasme parmi tant d'autres, elle doit en rester au stade de la réflexion et ne pas se transformer en acte. Faute de quoi, la disparition devient une recherche de paradis, de la quête absolue du bonheur et de la liberté. Et le déclencheur peut être des plus banals, d'après le

banalité ou psychose ?



Dr Rengade : « *Le regard d'un passant dans la rue perçu comme une incitation, une dispute avec les voisins, on retrouve des gâchettes un peu partout. Ce n'est pas forcément difficile de partir.* » Pour le Dr Lemoine, la disparition s'apparente à une fugue car elle représente la volonté de fuir un lieu d'internement comme peut l'être le domicile conjugal. La grille de lecture des facteurs de risques d'une fugue est similaire à celle d'un suicide. Concrètement, les personnes souffrant d'une addiction, d'une dépression ou encore de schizophrénie ont plus de risques de disparaître. « *Disparaître, c'est faire le mort pour les autres et renaître ailleurs* » explique Sandrine Bonnefond appuyée par le Dr Rengade pour qui une fugue a « *la même valeur que des scarifications ou une tentative de suicide* ». Interprétée comme un suicide social, la disparition se distingue du suicide par l'espérance. « *C'est un sentiment qu'on pourrait qualifier d'espoir. On disparaît si on a de l'espoir, sinon on se suicide* »

résume Charles-Edouard Rengade. Ce qui explique que le suicide succède parfois à la fugue, où prime l'instinct de survie. Si certaines disparitions s'identifient à des voyages pathologiques (voir article page 14-15) d'autres n'ont pour but que de refaire leur vie. Une expression jugée inexacte pour le Dr Rengade car « *on ne peut pas refaire sa vie, il n'y a pas de brouillon.* » Sandrine Bonnefond développe en revanche l'hypothèse d'une « autocréation », qui serait le fait de se créer tout seul, en dehors de toute influence extérieure.

Le regard d'autrui

La théorie de la psychologue pose alors la question du lien avec les autres. Une personne qui veut disparaître souffre-t-elle d'un manque affectif ? « *Vouloir disparaître est synonyme de carence affective dans les liens primaires, avec les proches, les parents. C'est une blessure narcissique de laquelle résulte un sentiment de honte. Quand tout va bien,*

ces personnes ont besoin d'éclater les liens. » Disparaître deviendrait alors un besoin impératif et peu calculé qui peut atteindre les personnes aux parcours professionnels et personnels brillants, frustrés par une vie lisse brimant leurs désirs. Le Dr Lemoine concède l'existence d'état-limites – individus qui retournent une situation par besoin de maîtriser la réalité – mais estime que le fantasme de la disparition résulte d'une imagination fertile : « *il peut y avoir carence ou insatisfaction si la personne part, pas si elle ne fait qu'y penser. Il y a une barrière étanche entre les deux.* ». Quelle que soit la raison, parfois prétexte, de la fuite, elle engendre une réprobation sociale. Mais vouloir disparaître peut aussi se manifester de manière plus symbolique. « *Une anorexique mange très peu car elle veut fuir son enveloppe corporelle* » confirme Patrick Lemoine. La drogue, l'anorexie, la boulimie ou l'alcoolisme sont donc les témoins d'une fuite mentale, d'une disparition intérieure. ■

La toile

mène l'enquête

L'intérêt du public pour les affaires de disparition a franchi un cap en avril dernier. Passionnés par la tuerie de Nantes – affaire Dupont de Ligonès – des internautes ont trouvé des éléments aidant les enquêteurs. Une première en France qui a cependant eu ses limites.

Par Baptiste Blazy | Photo Kessi Weishaupt | Infographie Baptiste Blazy & Laurent Benoît

Nantes, 21 avril 2011. Boulevard Robert Schuman, cinq corps sont exhumés d'un jardin. Ce sont ceux d'Agnès Dupont de Ligonès et de ses quatre enfants. La police dénombre néanmoins un absent à cette macabre découverte : Xavier. Ce mari et père de famille a disparu depuis le 8 avril, alors qu'un voisin l'aurait vu charger « des gros sacs dans sa voiture ». Dernier signalement du suspect, un retrait de trente euros à une banque, à Roquebrune-sur-Argens, dans le sud de la France. Depuis, Xavier Dupont de Ligonès a disparu. Recherché par la police, dans un premier temps en tant que témoin privilégié, l'homme est devenu le suspect numéro un de l'affaire de Nantes. Et, fait unique

en France, des éléments ayant aidé les enquêteurs ont été retrouvés par de simples internautes, des étudiants, des infirmières. Des citoyens lambda.

La Toile emprisonne tout

Car le surnom de « Toile d'araignée » donné à Internet n'est pas qu'un symbole; c'est une vérité. A la manière du piège tendu par un arachnide, Internet ne supprime rien de ce qui est marqué à l'intérieur. Et c'est précisément ce qu'a compris Chrislavérité. Protégé par son pseudo, ce jeune homme de 26 ans, passionné à l'instar de nombreux français par cette affaire, traîne sur les réseaux sociaux et trouve de nombreux « groupes d'hommages aux enfants et à Agnès », explique-t-il. *Seulement, je voulais*

aller plus loin, car je me doutais que les enfants de Ligonès étaient actifs sur Internet et qu'il restait des traces. L'internaute, avouant qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un niveau élevé en informatique pour aboutir à ses trouvailles, se lance dans ces recherches, avec une méthode des plus simples (voir infographie plus haut). Il est ainsi le premier à découvrir les messages postés sur le site Internet doctissimo.fr par Agnès. Depuis 2004, la jeune femme témoigne de son quotidien, de sa vie de famille mais aussi de son mari : « Xavier est rigide, froid et militaire.

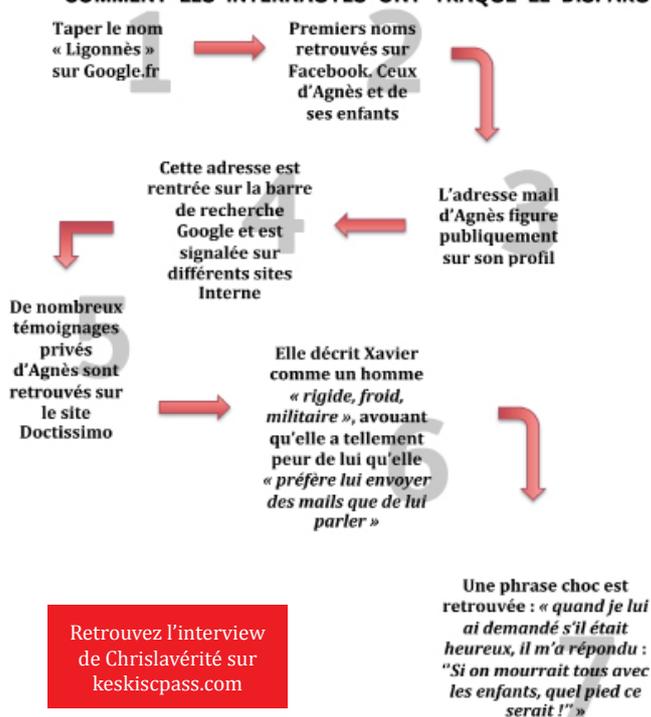
J'ai tellement peur de lui que je préfère lui envoyer des mails que de lui parler » avoue-t-elle sur un post. Mais la trouvaille de Chrislavérité a lieu tard, à 3h30, lundi 11 avril. Après douze heures de recherches sur Internet, « (il) tombe sur la phrase choc, poursuit le jeune homme. Je continue de lire Agnès qui laisse un témoignage qui m'a vraiment fait quelque chose ». Dans ce forum, Agnès Dupont de Ligonès écrit : « j'ai demandé à Xavier s'il était heureux. Il m'a alors répondu « si les enfants et nous mourions tous, quel pied ce serait ! ». Il poste alors le lien du forum sur son groupe Facebook « Xavier de Ligonès : enquête et débat » qu'il a créé quelques heures plus tôt et qu'une quarantaine de personnes a déjà intégré. Le lendemain, son groupe est fermé, à la suite de plaintes d'utilisateurs.

« Il faut relativiser »

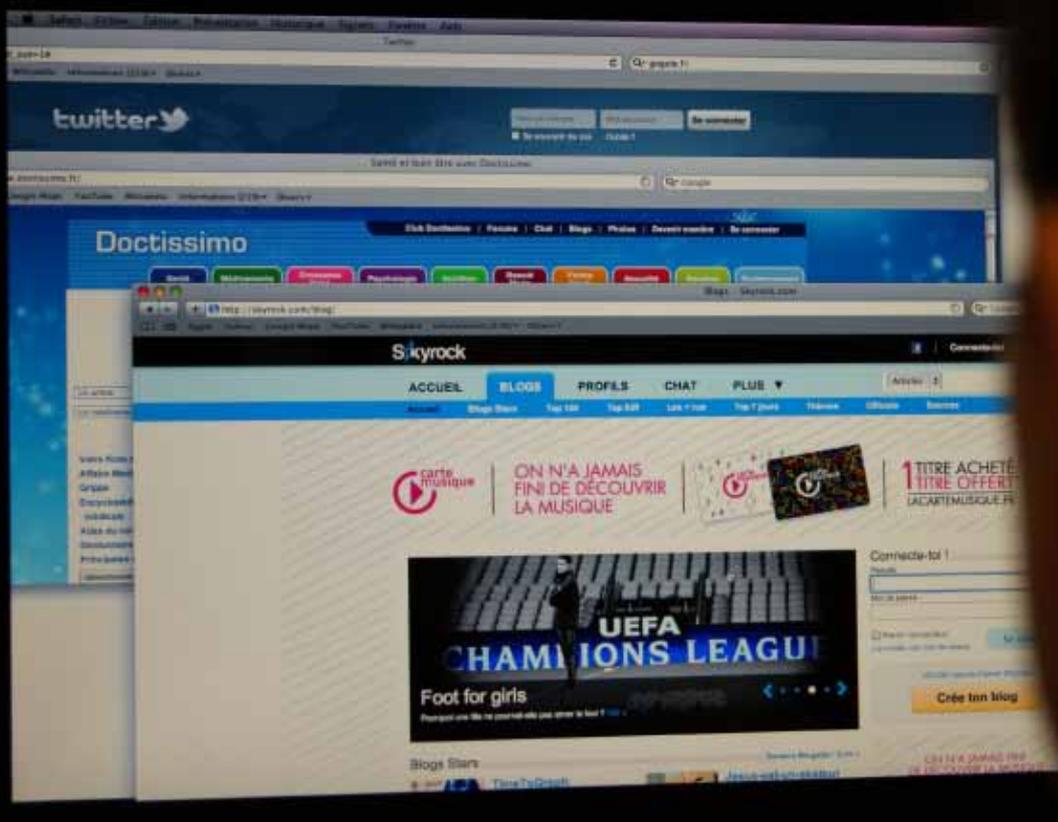
Ainsi, son premier réflexe n'est pas de prévenir la police en marge de l'enquête : « je ne me voyais pas appeler la police et leur dire que j'avais trouvé des discussions d'Agnès sur Internet. Cela aurait fait prétentieux » juge-t-il. Par la suite, d'autres internautes trouvent des photos de Xavier Dupont de Ligonès, de sa maîtresse, des lettres du père de famille simplement caché sur l'un de ses sites Internet. « Xavier était un crack en informatique », explique Thibault Raisse, journaliste au Parisien et qui couvre l'affaire de la tuerie de Nantes. *Il a tout appris tout seul et s'était créé trente-trois sites Internet, qui ont été retrouvés par la suite ».*

C'est par le biais des médias que les enquêteurs apprennent la découverte et contacte ainsi Chrislavérité. « A partir de là et pendant trois mois, si je trouvais un

AFFAIRE XAVIER DUPONT DE LIGONÈS COMMENT LES INTERNAUTES ONT TRACÉ LE DISPARU



Retrouvez l'interview de Chrislavérité sur keskiscpass.com



petit quelque chose, je les prévenais. Mais au final, ce sont eux qui m'ont appris plus de choses que moi » poursuit l'internaute. Car même si ces éléments sont poignants, ils ne font que révéler la psychologie du père de famille. Mais l'enquête pour le retrouver n'avance pas. Même si, pour la première fois, des internautes vont plus vite que les enquêteurs, « il faut relativiser, tempère Thibault Raisse. Ces messages n'ont eu d'importance que pour en savoir plus sur la personnalité du personnage en fuite. Ça n'a en aucun cas donné un coup d'accélérateur à l'enquête ». Depuis, Chrislavérité suit d'un œil l'enquête, mais ne regrette pas ce qu'il a fait, « sauf la façon

dont j'ai géré le groupe sur Facebook et ses dérives ».

Des coups de téléphones à 3h00

« Mais le problème, explique Loïc H. Rechi, journaliste indépendant et spécialiste des réseaux sociaux, c'est que cette discussion de comptoir sur Facebook est allée très loin les jours suivants. Un soir, un internaute retrouve la trace d'une camarade de lycée de Xavier sur le site « Copains d'avant ». Il dénêche son numéro et là, ça dérape... » Harcelée de coup de téléphone, l'ancienne connaissance de Xavier explique, fatiguée, qu'elle n'a plus eu de nouvelles de lui depuis trente ans. Le harcèlement poursuit

aussi le frère d'Agnès, retrouvé de la même façon, et surtout, un ancien associé de Xavier, Christian. A 3h00, celui-ci décroche le téléphone et demande au journaliste que cela s'arrête : « Les coups de fils n'arrêtent pas depuis une heure, deux heures, explique-t-il dans les colonnes du *Nouvel observateur*, et j'ai reçu 243 mails d'internautes... C'en est assez, ce matin le GIGN a débarqué chez moi à 6 heures, devant mes deux enfants. » Depuis, toutes les pistes sur Internet auraient été trouvées et le phénomène des cyber-enquêteurs s'est tassé. L'enquête 2.0 a pris fin mais celle du terrain, celle des enquêteurs, continue... ■

HOAXES | CES FAUSSES DISPARITIONS SUR INTERNET

En 2006, Cassandra Huet disparaît. Sa mère demande alors de l'aide, via un mail, qu'elle transfère à ses contacts. Ceux-ci envoient l'avis de disparition à leurs listes de contacts, ainsi de suite. Seulement, le même message est retrouvé sur Internet, avec la même photo, mais la jeune fille s'appelle cette fois Ashley Flores. Elle serait née au Canada, sur l'île Maurice, voire même à

Pau. Le 7 novembre, un autre courriel est retrouvé : Sylvain disparaît à Tarbes, le lundi 1er novembre. Or, le premier novembre était un mardi. C'est ce que l'on appelle un Hoax.

Canular informatique en français, l'Hoax est un e-mail envoyé à ses contacts afin que celui-ci soit relayé. Le but est simple : créer une chaîne sans fin, diffusant

une information inventée de toutes pièces pour, au final, faire le buzz. Et quel meilleur moyen d'obtenir l'attention des internautes sinon d'attirer la pitié en inventant une disparition d'enfant ? Il reste toutefois un moyen facile de découvrir la vérité.

Mardi 22 novembre, c'est cette fois un SMS qui se répand sur tout le Rhône : « Une petite de trois ans a été

enlevée à Pierre-Bénite ». Pas de prénom, une source grossière (TF1), une plaque de véhicule suspecte qui ne correspond pas aux plaques françaises et surtout la fidèle traduction d'un Hoax né aux USA en février 2009. L'Hoax ne peut avoir de limite ou de fin. Sauf si les lecteurs décident d'arrêter l'épidémie. ■

Les disparus oubliés

Quels que soient les conflits et les époques, la guerre entraîne dans son sillage d'innombrables disparitions de soldats et de civils. Les deux guerres mondiales et celle du Kosovo, plus récente, n'ont pas fait exception.

par Joël Chicouard | photo : Boris Heger (CICR)



Première Guerre mondiale

Disparitions en tous genres

En 14-18, les soldats des deux camps ont particulièrement souffert. On dénombre 260 000 disparitions. « *Il faut distinguer les disparus temporaires et ceux dont on n'a pas trouvé trace de la dépouille*, indique Thierry Hardier, co-auteur de *Combattre et mourir pendant la Grande Guerre*. Parmi les disparitions temporaires, on peut citer les prisonniers de guerre, les amnésiques fortement commotionnés par les bombardements ou encore les déserteurs. Mais la particularité de 14-18 réside dans les disparitions pendant et après le combat (corps pulvérisés par des obus, bombardements des sépultures). C'est une double mort pour les soldats. Un traumatisme pour les familles.

Seconde Guerre mondiale

Les civils s'ajoutent aux soldats

Outre les nombreux prisonniers de guerre, de nouveaux cas de disparus se présentent en 39-45 : les déportés politiques et ceux de la Shoah. « *S'ils étaient triés pour aller en chambre à gaz, ils n'étaient même pas immatriculés* », explique Alain Alexandra du Bureau des archives des conflits contemporains (BAVCC) installé à Caen. Pour ces disparus, une réglementation en vigueur instaure en 1946 un nouvel acte d'état civil. « *Au bout de cinq ans, si la personne n'est ni prisonnière, ni décédée, un jugement déclaratif de décès est établi, précise M. Alexandra. Cela permettait de donner une date estimative de décès* ». Et de régulariser la situation administrative des proches des disparus.

Guerre du Kosovo

Le désarroi des proches

Le conflit dans les Balkans (1991-1999) a fait des milliers de disparus. Plongeant ainsi de nombreuses familles dans l'incertitude. Le Service de Recherches de la Croix-Rouge Suisse, une des principales missions du mouvement, s'évertue à retrouver ces personnes volatilisées. Ce service se base sur les renseignements donnés par les proches de disparus pour mener ses investigations. Un travail facilité par la présence internationale et la neutralité du Mouvement Croix-Rouge. La grande majorité des personnes retrouvées après ce guerre sont décédées. Sur 34 000 demandes d'investigations formulées à la suite de ce conflit armé, 15 000 cas restent encore à résoudre. ■

Retrouvez le portrait d'un
«chasseur de disparus»
sur keskiscpass.com

Légion étrangère : un moyen radical de disparaître

La Légion étrangère compte aujourd'hui quelques 7 334 hommes. Dotés des mêmes équipements, des mêmes structures, des mêmes règlements, et assurant les mêmes missions que les autres unités de l'armée de Terre, les légionnaires peuvent cependant changer d'identité.

par Anaïs Vendel | Visuel Elise Anne

La Légion comme seule famille. C'est le choix qu'ont fait plus de 5 000 légionnaires répartis dans le monde. Déployés en Afghanistan, ils assurent des missions au Tchad, aux Emirats-Arabes Unis ou encore en Nouvelle Calédonie. Depuis sa création en 1831, la Légion permet aux militaires de modifier leur identité, le temps de leur contrat. Le but: recruter en masse pour coloniser l'Algérie. Aujourd'hui « *quelqu'un qui traverse toute la planète pour venir s'engager à la Légion en France ne peut se voir renvoyer dans son pays parce qu'il lui manque des papiers ou que l'on est pas sûr de son identité. On lui attribue donc une identité temporaire le temps de régulariser sa situation* » précise le commandant Frédéric Daguillon. Alors qu'il était auparavant nécessaire de modifier au moins un élément de sa date de naissance, depuis septembre 2010, ce n'est plus obligatoire. « *Servir sous son identité réelle simplifie l'obtention de documents administratifs. Et puis une*

grande majorité des candidats se présente à la sélection sans problème particulier avec la justice » explique Frédéric Daguillon. Jusqu'à sa régularisation, le candidat est recruté sous une identité temporaire, qu'il peut conserver s'il en fait la demande ou si ses déclarations doivent être vérifiées par la Légion.

« On ne refait pas une biographie »

Cette atypie est possible par le statut, des militaires qui servent « à titre étranger », statut qui autorise les étrangers à porter les armes de la France. Il s'applique à tous les légionnaires, quelle que soit leur nationalité ou religion. En effet, la Légion compte 80% d'étrangers venant des cinq continents mais la présence d'un minimum de francophones est nécessaire. Ils sont les vecteurs de la culture et de la langue française, la seule parlée dans la Légion. Pourtant, aucun gaulois – les légionnaires français – n'est français statutairement. « *Ils servent à titre étranger, on leur donne donc une autre nationalité* » développe le sous-lieutenant Olivier Rochard. Mais si la Légion permettait de disparaître de la circulation en 1930, ce n'est plus si simple aujourd'hui. « *Nous n'effectuons qu'un changement de nom et de lieu de naissance, on ne refait pas une*

biographie. C'est purement administratif et aléatoire » nuance Olivier Rochard. Le candidat raconte sa vie puis une division spécifique de la Légion, en relation avec la gendarmerie et la police, examine la demande. Crime

de sang, mœurs et affaires de stupéfiants engendrent un refus. La procédure dure un an en moyenne et conduit à la création d'un nouveau nom, conservant des similitudes avec l'identité réelle : « *Un Français deviendra belge, suisse ou luxembourgeois mais restera francophone* » illustre le sous-lieutenant. Ils servent alors sous identité déclarée.

Libre-arbitre

Chaque année, environ 750 hommes entre 18 et 40 ans parmi 10 000 candidats viennent grossir les effectifs de la Légion, qui représentent 7% de l'Armée de Terre. Les étrangers doivent obtenir un visa et financer seuls leur voyage vers la France. « *Les candidats intègrent la Légion pour des raisons très variées. On a coutume de dire qu'il y a autant de raisons de s'engager que de légionnaires* » confie Frédéric Daguillon. A leur arrivée, tous les légionnaires, âgés en moyenne de 23 ans, sont considérés comme célibataires. Si un proche cherche à revoir un légionnaire sous identité déclarée pendant son service, « *on lui demande son avis et il choisit s'il a envie de reprendre contact avec son passé* ». Qu'il accepte ou non, l'identité déclarée s'efface forcément à son retour à la vie civile... ■

LÉGION CONTRE PRISON

Au prix d'une disparition

Un ancien officier de la Légion raconte qu'un de ses caporaux, il y a plus de dix ans maintenant, était considéré comme disparu par ses proches. Il avait fui sa vie après avoir blessé l'amant de sa femme en le jettant du deuxième étage. Seuls la Légion, le changement d'identité et son statut de disparu pouvaient le mettre à l'abri d'un jugement.

Huit ans plus tard, sa femme l'a retrouvé. Il avait eu le malheur d'écrire à ses parents afin d'avoir des nouvelles de ses enfants. Après avoir été convoqué par l'officier de sécurité, il a dû reprendre sa véritable identité puis passer deux mois en détention provisoire en vue d'un jugement.

Finalement, ses années de Légion l'ont dispensé d'une peine. Être légionnaire vaut toutes les prisons : au combat, ils sont les premiers sur la ligne de front.

par Elise Anne



Cultiver la disparition

Sujet souvent grave ou délicat, la disparition est également un phénomène qui fascine les masses. La pop-culture moderne regorge d'histoires liées à des disparitions et au changement d'identité. *Dispar'êtr*e vous dresse le programme du genre.

Par Baptiste Blazy et Laurent Benoit | Visuels DR



Télévision

FBI Portés Disparus

FBI : Portés disparus (*Without a Trace* aux Etats-Unis), met en scène une équipe du FBI, chargée de résoudre les affaires de disparitions. La série, déclinée en cent-soixante épisodes sur sept saisons, se concentre sur une idée simple mais réelle : plus le temps passe et plus les chances de retrouver les disparus s'amenuisent. Les enquêteurs travaillent donc dans l'urgence, ce qui rend la série dynamique. Le décompte des heures suite au signalement de la disparition, accentue cet effet.

Les agents dressent le portrait psychologique des disparus pour savoir dans un premier temps si la disparition est volontaire, ou s'il s'agit d'un enlèvement ou d'un assassinat. Au gré des interrogatoires des fréquentations de la personne recherchée, de nombreux flashback interviennent, accentuant encore une fois le dynamisme mais aussi l'intérêt de l'épisode. Le téléspectateur ne se contente pas de recherches scientifiques mais plonge aussi dans la psychologie des disparus.

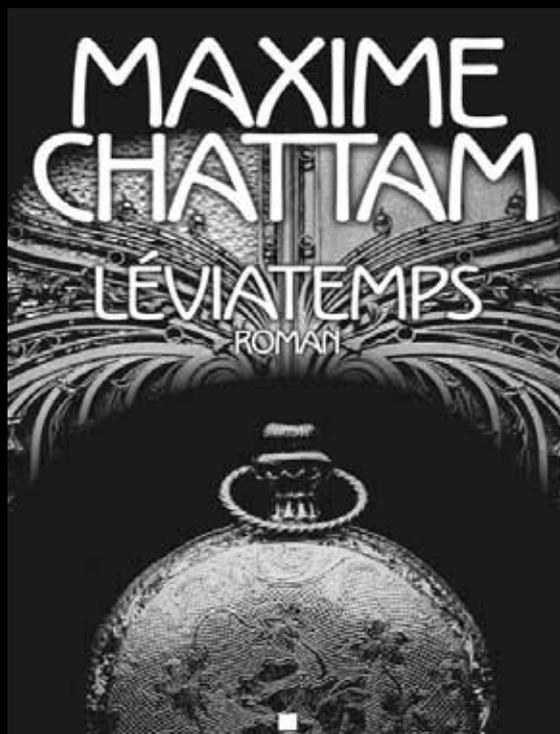
Créée en 2002 et terminée en 2009, la série a reçu deux récompenses notables : l'Emmy Awards du meilleur guest masculin dans une série dramatique en la personne de Charles S. Dutton – célèbre pour son interprétation de « Fortune » dans le film *Rudy* et « Dillon » dans *Alien 3*. L'année suivante, c'est Anthony LaPaglia, dans le rôle principal de Jack Malone, qui est récompensé avec le Golden Globes du meilleur acteur dans une série dramatique.

Leviatemp

Maxime Chattam

Littérature

On peut connaître le succès et pourtant ressentir le besoin de fuir, d'être quelqu'un d'autre. Pour Guy de Timée, écrivain à succès, la pression quotidienne de faire mieux après chaque publication motive sa disparition. Dans un Paris au début du XXe siècle, qui connaît l'exposition universelle et internationale, le protagoniste tente de fuir ses responsabilités – femme, enfant, famille – en logeant dans une maison close. Là-bas, le jeune auteur se sent dans son cocon, dans un petit local. Il se lie d'ailleurs d'amitié avec Milaine et Faustine, deux femmes de plaisir, sans pour autant en abuser. Mais c'est justement la mort soudaine et étrange de Milaine qui pousse l'auteur à passer au-delà de la fiction. Aidé de Faustine, de l'inspecteur Perotti et de Yoshito, un sumo déshonoré, il va tenter de résoudre de mystérieux meurtres de prostitués et de s'en inspirer. Un roman en deux tomes, parfois un peu long, mais passionnant et plongeant dans un Paris plein de paradoxes, vendu à plus de 120 000 exemplaires.



Les magiciens Spectacle

Devenant de plus en plus populaire grâce à sa mise en scène, son timing et son côté spectaculaire, la magie a trouvé ses maîtres en Italie. Le numéro de la disparition reste un des favoris du public, pour son côté spectaculaire et mystérieux; bien que supposant l'existence de trappes ou autres arnaques, le public reste intrigué par la disparition totale d'une personne, généralement l'assistante du magicien. Un effet accentué par le retour de l'assistante, suite à une nouvelle mise en scène du magicien.

Culture et magie toujours, Le Prestige, réalisé par Christopher Nolan et adapté du roman de Christopher Priest, suit la vie de deux magiciens du XIXe siècle. Alfred Borden (Christian Bale) est jugé pour l'assassinat de son rival Robert Angier (Hugh Jackman), tous deux opposés pour un tour révolutionnaire : « l'homme transporté ». Borden étant le maître du tour, où le magicien disparaît dans une trappe et réapparaît une seconde plus tard dans le public. Angier n'arrive pas à trouver la solution à ce tour plus qu'étonnant. À grand coup de menace et de chantage, il défiera même les lois de la physique pour attirer plus de foule. Mais au final, le secret de Borden est bien plus simple que ça. Un secret à découvrir au plus vite.



Cinéma Into The Wild

Un chef d'œuvre que l'on doit à Sean Penn, qui réalise l'adaptation du livre éponyme basé sur l'histoire vraie du « super clochard » (*supertramp*) et voyageur américain Christopher McCandless. Disparition ici classique, puisque l'homme quitte sa vie à peine diplômé pour partir sur les traces de Ken Kesey et Jack Kerouac, d'une communion perdue avec la vie sauvage, abandonnant la civilisation pour retrouver sa vraie personne. Les paysages sont splendides, la bande son d'Eddie Vedder (Pearl Jam) soutient tout en folk délicate le voyage de l'âme de cet aventurier et les plans infailibles d'un acteur qui se révèle également un solide réalisateur ici en état de grâce. Le film récolte une pléthore de récompenses dans tous les festivals du monde, et échappe de peu (et injustement) à l'Oscar du meilleur montage. ■

PERDU DE VUE | QUAND LA TELE AIDAIT A LES RETROUVER...

Alors que le sujet intrigue, aucune véritable émission télévisée ne traite des « disparus » depuis le reality show *Perdu de Vue*, diffusée sur TF1 de 1990 à 1997. Une aide incontestable qui fait défaut aujourd'hui dans le paysage audiovisuel français.

Par Lucie Camin

Disparitions inquiétantes, volontaires, fugues, appel à un proche disparu ; autant de « cas » qui fascinent, interpellent... C'est incontestablement l'émission *Perdu de Vue*, présentée par Jacques Pradel, qui a marqué tous les esprits à ce sujet. Elle a même aidé les autorités à résoudre de grandes affaires telles que les disparues de l'Yonne*. Diffusée en deuxième partie de soirée puis en prime-time après le journal télévisé, le programme réunit chaque soir dix millions de téléspectateurs en moyenne.

Pourtant, l'émission s'arrête brusquement en 1997, au sommet de sa gloire. Officiellement, TF1 veut redonner du « sens » à ses programmes et réduire ses « reality show ». « *Beaucoup de personnes viennent me parler de l'impact de l'émission et de son utilité concernant ces affaires. Moi-même passionnée, j'aimerais participer à nouveau à ce même type de programme, je sais qu'il pourrait beaucoup apporter aux familles*

concernées » déclare Patricia Fagué, ancienne journaliste d'investigation pour *Perdu de Vue*. Au total, huit journalistes travaillaient pour l'émission, indépendamment des autorités. Avec un tel succès, *Perdu de Vue* a marqué les téléspectateurs, mais aussi la société en général. Et aujourd'hui, une émission de ce genre manque dans le paysage audiovisuel français. Beaucoup de familles concernées comptaient sur l'émission pour retrouver leur proche disparu. Elle servait aussi de relais pour lancer des appels à témoins au niveau national. Et les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de 2000 lettres étaient expédiées chaque mois à la rédaction. « *Aujourd'hui, qui est-ce qui aide les personnes dans cette situation ? Pour les disparitions inquiétantes, une procédure judiciaire est enclenchée sur décision du procureur. Mais pour les disparitions volontaires, rien n'est mis en place* » explique Patricia Fagué. Un avis que partagent aussi les proches de personnes

disparues, comme Nadège, qui est sans nouvelle de son père depuis avril 2008 : « *Il y a un grand manque depuis la disparition de cette émission, car c'était un moyen de recherche efficace avec un impact important. Je regrette qu'il n'y ait plus une telle infrastructure pour les recherches concernant mon père.* » Un constat que réalise Patricia Fagué, via son site internet www.personnesdisparues.com. 10 avis de recherche sont mis en place chaque jour. Plus de 50000 personnes disparaissent volontairement chaque année en France.

*Les Disparues de l'Yonne : Sept femmes âgées de 15 à 25 ans disparaissent les unes après les autres en 1975 et 1979 dans la région d'Auxerre, toutes déficientes mentales légères. Émile Louis, chauffeur de bus, avouera en décembre 2000 avoir tué les sept disparues. Il a été condamné en 2006 à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'appel de Paris. ■

Les disparitions

célèbres

Ils ont disparu un jour sans jamais donner signe de vie depuis. Adultes ou enfants, ils sont inscrits au fichier des personnes disparues de la police nationale depuis plusieurs mois, plusieurs années pour certains, et leur visage est aujourd'hui connu dans la France entière.

Par Lucile Bellon | Photos DR



Madeleine McCann, dite Maddie, petite fille britannique de 3 ans et demi, a disparu le 3 mai 2007. Elle a probablement été enlevée alors qu'elle se trouvait seule dans la résidence de vacances familiale à Lagos au Portugal. A l'époque de son enlèvement elle mesurait 90 cm, était de corpulence moyenne. Ses yeux sont bleu-vert, avec une tache en forme de virgule dans l'oeil droit et ses cheveux sont blonds.



Estelle Mouzin est recherchée depuis le 9 janvier 2003. Elle a disparu à Guermantes, en Seine-et-Marne, à l'âge de dix ans. Elle rentrait de l'école et c'est sur le chemin de son domicile qu'elle a disparu. Au moment de sa disparition, Estelle mesurait 1m35 et était de corpulence moyenne. Elle a de long cheveux châtons et des yeux verts.



Alessia et Livia Schepp ont été enlevées par leur père le 30 janvier 2011. Les soeurs jumelles, âgées de 6 ans, sont parties en voiture avec Matthias Schepp, de Saint-Sulpice, en Suisse. Le corps du père a été découvert le 3 février à Bari en Italie. Depuis, les deux fillettes n'ont pas été retrouvées. Alessia et Livia ont les cheveux mi-longs, blonds, elles mesurent 1m15 et elles portent toutes deux des lunettes de vue. Elles parlent français et italien.



Léo Balley a disparu le 19 juillet 1996, à l'âge de 6 ans. Il faisait du camping avec son père et des amis, près du lac Fourchu, non loin de Grenoble. En fin d'après-midi il participe à une courte randonnée. Il a disparu alors qu'il avait rebroussé chemin pour rejoindre son père, resté au camping à une centaine de mètres de là. Au moment de sa disparition il mesurait 1m30.



Bérénice Leprêtre est recherchée depuis le 4 mai 2009. Elle se trouvait chez son compagnon à La Jumellière, quand elle a décidé de rentrer chez son frère, à Angers, chez qui elle vit la semaine. Elle était alors au volant d'une Renault Mégane vert pâle. Depuis, son portable ne répond pas, sa carte bleue n'a pas été utilisée et sa voiture n'a jamais été retrouvée. Au moment de sa disparition, Bérénice avait 25 ans, les cheveux courts, et les yeux marrons.



Sylvain Jouanneau, 37 ans, et son fils Mathis Jouanneau, 8 ans, sont portés disparus depuis le 4 septembre 2011. Sylvain accompagnait Mathis au domicile de son ex-épouse à Caen. Il est parti au volant de sa voiture, retrouvée plus tard, abandonnée à Bayonne. Sylvain mesure 1m75, il est de corpulence assez forte et a les yeux bleu-vert. Il porte des lunettes de vue.



Karine Ledoux est portée disparue depuis le 4 juin 1999. Elle a été vue pour la dernière fois alors qu'elle quittait le domicile familial à Jussy, en Moselle, pour se rendre à son stage qu'elle effectuait dans une maison de retraite. Lors de sa disparition elle était âgée de 18 ans. ■

L'art de l'illu sion mis ter Poof

« Skip Tracer » ou « détective » en français, tel a été son métier aux Etats-Unis. Autrement dit, si vous faisiez appel à Frank M. Ahearn, c'est pour retrouver l'adresse, le numéro de téléphone, les codes confidentiels... Bref les traces de quelqu'un. Mais au bout de quelques années, ce New-yorkais d'origine, a effectué un virage à 180 degrés pour finalement « protéger la vie privée des personnes... » Paru en septembre 2010, son livre *How to disappear* (« Comment disparaître »), en est le témoignage.

Traduit de l'anglais par Kessi Weishaupt | Photo DR

« Enfant, je voulais être voleur de bijoux. Je n'ai jamais su précisément ce que je voulais faire et quand j'ai trouvé le métier de détective je me suis dit « C'est ça ! » Et, pour être honnête, je n'avais pas de compétences ailleurs. »

Des méthodes hors la loi

Frank M.Ahearn a incarné pendant une vingtaine d'années, le fantasme du héros des vieux polars. Un détective privé pourtant bien dans son temps. À la base, son travail consistait à retrouver la trace d'individus dans le monde entier, pour des raisons diverses. Un client lui passe un coup de fil, explique sa situation et lui réclame une adresse postale, par exemple. Ce dernier étudie la question, « vérifie la légitimité de la requête et l'identité de son interlocuteur » avant de s'attaquer à sa nouvelle mission, du moment que le client allonge une quantité alléchante de billets verts en retour. Dans ce cas, il peut s'agir d'un simple agent dont l'employeur recherche la véritable identité ou même d'une célébrité. Le détective a

d'ailleurs – avant que l'affaire n'éclate – donné des informations, sans le vouloir, concernant Monica Lewinsky, la célèbre liaison extraconjugale de l'ex-Président américain Bill Clinton. Couronné par un succès croissant, ce détective s'est rapidement forgé un nom, une image, et s'est vu solliciter à international. Seulement voilà, pour réaliser toutes ces chasses à l'homme efficacement, Frank a usé de toute une série de pratiques pas très « orthodoxes ». Pour bien réussir dans cette activité, « il faut un téléphone, du charme », et c'est tout. Voilà du moins l'attrail infailible du détective selon Frank Ahearn. « J'ai poursuivi des gens pendant si longtemps que cela a fini par me fatiguer et les autorités me lançaient des avertissements concernant mes méthodes hors la loi. J'en suis donc arrivé à un point critique. C'était le moment de quitter le métier de détective. »

Virage à 180°

C'est alors que ce « passionné des mots et de lecture » tombe un jour dans une

librairie, sur un jeune homme affolé, achetant un panel de livres pour planifier sa disparition volontaire. Mais, grave erreur, il paye avec sa carte de crédit. « Quel idiot ! » songe-t-il, « il faut l'aider ». Frank s'engage alors dans le processus inverse à son métier original: il va désormais aider des gens à disparaître. Mais face à l'explosion de la demande, Frank décide de rédiger un guide pratique pour disparaître. « Ce livre me permet d'expliquer à un plus large public comment échapper aux détectives. »

Mais Frank M.Ahearn prend garde à ne pas rentrer dans l'illégalité : « Il est difficile d'être un bon détective sans enfreindre la loi, pour faire disparaître des gens en revanche, il n'y a pas de problèmes. »

Aujourd'hui encore, il exerce sa nouvelle profession, mais prévoit de s'exiler dans deux ans à Paris, où il écrira des ouvrages autobiographiques. Il planche déjà sur un nouvel opus qui devrait sortir dans deux mois « *How to deceive* » (« Comment brouiller les pistes »). Pour changer. ■



Dans la peau d'un disparu



Les disparitions volontaires ne sont pas rares en France. Les gens fuient pour recommencer leur vie plutôt que d'y mettre fin. A une époque où l'intimité n'est quasiment plus, il relève de l'exploit de réussir à s'évaporer dans la nature hyper-surveillée. Je me suis mis dans la peau d'une de ces personnes désireuses de franchir le pas au cours d'une fiction scénarisée présentant les rouages de la parfaite disparition.

Par Antoine Lebrun | Visuels Kessi Weishaupt

Disparaître : cesser de paraître, d'être visible aux regards. S'absenter brusquement ou sans prévenir, venir à manquer subitement sans qu'on puisse expliquer cette absence. Se retirer dans la solitude. Nous avons pris le parti de nous mettre dans la peau d'une personne préparant sa disparition.

Voilà un an que je prépare ma disparition. J'entends bien sûr ne jamais être retrouvé. J'ai longtemps pesé le pour et le contre de ma disparition mais celle-ci étant une alternative au suicide, mon choix est fait.

Prendre le temps de me préparer

Les vraies disparitions s'organisent. Ma priorité ? Clore mes comptes en banque et économiser mon argent. Je sais que si la disparition est un droit, la recherche de disparus n'est pas moins légitime. Je veux fuir ma famille, mon foyer, mon quotidien, ma vie. Comme on prépare ses valises pour partir en vacances, je prépare mon bagage pour un aller simple vers un recommencement vital.

Mes proches risquent de souffrir de mon départ mais je ne peux continuer cette vie. Les disparitions réussies sont les disparitions brutales. Je tâche de me préparer, seul et sans rien laisser transparaître. Les disparus sont souvent retrouvés grâce à (ou à cause de) leur passé. Première étape : résilier mes abonnements et mensualités sans attirer l'attention. Je prétexte un manque de moyens et/ou d'utilité.

LES DISPARITIONS REUSSIES SONT LES DISPARITIONS BRUTALES

Ne plus avoir de carte bancaire et payer en liquide

Ca y est, aujourd'hui s'achève mon existence sociale ! Je suis prêt à partir. J'ai pu constater que la disparition était un luxe, en témoignent les quelques 100 000 euros que j'ai économisé en prévision. Tout coûte plus cher. Là où je payais un loyer mensuel de 700 euros, je devrai payer des chambres d'hôtels à 60 euros la nuit. Pas facile d'être discret

avec une telle somme en bagage... Je rentre du travail comme à mon habitude avant ma femme et mes enfants, dépose mes clés sur le meuble dans l'entrée. Tout paraît normal, mais rien ne l'est. Car ces clés ne retrouveront jamais ma poche. Il ne me reste plus qu'à me défaire des « objets traitres » : l'électronique.

Partir sans téléphone et tout autre engin électronique, effacer ses traces

Le téléphone portable est l'élément clé d'une disparition réussie. Les autorités se basent sur sa capacité de géolocalisation pour retrouver des traces. Mais être retrouvé n'est pas forcément un échec. Si je suis retrouvé, je pourrais décider ou non de révéler mon adresse. Les recherches visent simplement à s'assurer que je suis en vie.

Je n'utilise plus aucun téléphone. Une « spoof card » à la limite, cette carte sim appelant en masqué pour une durée limitée. Même les cabines téléphoniques permettent de me localiser. Je laisse aussi mon ordinateur



portable et j'efface toutes mes traces sur internet. Adieu Facebook, Twitter et forums en tout genre. Dévoiler de fausses informations sur la toile est une alternative tentante (faux blogs, faux profils Facebook,...). Plus il y a d'informations erronées sur moi et plus il sera difficile de me retrouver. Pour garder une once de vie sociale, « guérilla mail », une adresse mail s'effaçant automatiquement au bout d'une minute, me rendra sûrement une fière chandelle. La disparition est l'instant où votre vie cesse aux yeux des autres, votre passé servant d'outil dans votre recherche. Pour disparaître des fichiers, le must est le changement d'identité. Un petit détour par une grande capitale comme Paris devrait suffire. Les faux papiers y sont très facilement vendus. Seule ombre au tableau, compter au moins 5000 euros pour un faux passeport. Une fois séparé de ces outils, libre à moi de mettre en scène ma disparition. C'est inutile mais fréquent.

Partir seul

Mieux vaut être seul et efficace qu'accompagné et distrait. Il n'y a que la solitude qui vaille dans une disparition réussie. Il est déjà assez difficile de se faire oublier soi-même. Je pars seul, mon argent comme moteur, mon autonomie comme moyen de survie.

Privilégier l'étranger

Il est bien plus difficile d'être retrouvé à l'étranger. Si l'Amérique du Sud est souvent présentée comme la destination de repli idéal, l'avancée technologique a compliqué les choses. Pour disparaître, il faut être soit très près de chez soi, là où on ne le soupçonne pas, soit très loin, là

JE PARS SEUL, MON ARGENT COMME MOTEUR, MON AUTONOMIE COMME MOYEN DE SURVIE.

où on ne peut pas chercher. Une fuite du côté étranger d'une ville transfrontalière rend les recherches plus difficiles. Me réfugier en Algérie, Iran, Côte-d'Ivoire, ou dans un pays en développement m'assurerait un anonymat certain, mais mon acclimatation risque d'être délicate. Avide d'aventures, ma préférence va vers un milieu retiré, la forêt amazonienne me plaît bien...

Ne pas avoir de voiture à mon compte et payer mes transports à l'unité



Rien de plus facile qu'une plaque d'immatriculation pour être repéré, plus encore si la voiture vous appartient. Une accélération flashée par un radar et voilà mon véhicule photographié. Je dois me débrouiller pour me déplacer. Je peux quitter mon domicile avec ma voiture, mais devrai la laisser d'ici peu, clés sur le contact, et continuer à pied, en bus, comme je peux. Une fois en ville, le déplacement est primordial. Je suis trop malin pour tomber dans le panneau des systèmes de cartes d'abonnement à puce (TCL à Lyon, Navigo à Paris) car tous les déplacements y sont enregistrés. Priorité au ticket traditionnel. Quoi qu'il en soit, je dois être en constant mouvement. La mobilité est de mise lorsqu'on fuit. D'autant plus que la quasi-totalité des villes est aujourd'hui sous surveillance permanente par des caméras.

Eviter lieux publics et commerces, se méfier de tout, bannir ma vie sociale

La vidéosurveillance est partout. Un simple croissant dans une boulangerie peut mettre fin à mon échappée. Je passe le moins de temps possible en ville. J'ignore si mes proches ont entamé des recherches pour me retrouver, je minimise donc les risques pour ne pas être vu. Je suis également contraint de me méfier de tout et de tout le monde. De plus en plus de détectives privés sont contactés pour retrouver les gens ↗

Disparaître...

POUR LES NULS

comme moi à l'aide de techniques de pointe : stylo-caméra, micros cachés, traques nocturnes... Vous parlez d'une vie ! Mais le plus dur dans tout ça, c'est de devoir oublier ma vie sociale. Pas question de révéler à quiconque des renseignements sur moi, mon passé, ma vie. Du barman me servant une bière à mes rencontres faites dans le bus, personne n'aura ma confiance. C'est donc ça que l'on appelle la force mentale.

Echapper au système, ne pas me faire remarquer

Nous vivons dans l'anonymat jusqu'au jour où l'on commet une erreur, un acte condamnable qui nous fiche jusqu'à la fin. Pour conserver cet anonymat naturel, il me faut absolument éviter les problèmes, les troubles de l'ordre public. Le moindre contact avec les autorités est éliminatoire. Chaque acte nous fait atterrir sur un fichier. Ma citoyenneté doit aussi être réduite au minimum : fini les bureaux de vote ! Je me souviens d'une disparition parfaite trahie par une élection. Il me faut même maîtriser ce qu'on ne maîtrise pas habituellement : la maladie. Pas de carte vitale donc pas de sécurité sociale. Pas de maladie donc, sous peine de perdre mon anonymat.

Revivre

Disparaître n'a jamais été aussi difficile qu'aujourd'hui, modernité oblige. Fini le temps du voyage sans retour au bureau de tabac. Chaque disparition a sa faille, et chaque « fugitif » laisse des traces. Celui qui veut disparaître y arrive. Pourtant, à moins de brûler mes empreintes digitales à coup d'acide, je ne pourrai vivre à jamais en échappant au reste du monde. Plus de 40 000 personnes décident de partir chaque année en France. Si 30 000 sont retrouvées, un quart des disparitions demeure non-élucidé. Il est encore fréquent de rater un gâteau en lisant la recette... ■

Article réalisé avec l'aide de Alain Bernier, Alain Leconte-Letellier et Arnaud Pelletier, détectives privés ainsi que Hubert Prolongeau, journaliste au Nouvel Observateur



Si le caractère volontaire de certaines disparitions ne fait aucun doute, d'autres restent entourées d'un épais mystère que les forces de police ne parviennent pas toujours à éclaircir. Dispar' être en a choisi cinq.

Par Anaïs Vendel | Visuel John Miller Whitney

BIENVENUE AUX BAHAMAS

Qui dit mystère dit triangle des Bermudes. C'est ce qu'ignoraient cinq bombardiers américains « Avenger » le 5 décembre 1945 en partant de Fort Lauderdale (Floride). C'est un vol de routine, les conditions sont bonnes jusqu'à la tempête qui empêche le chef de l'escadrille, le lieutenant Charles Taylor, de connaître sa position. Il croit survoler l'archipel des Keys (Floride). Il se trompe. Au même moment, un hydravion de sauvetage Martin Mariner chargé de retrouver l'escadrille 19 approche de l'endroit et disparaît. Bourré d'essence, c'est une citerne volante. En début de soirée, un bateau marchand, le « S Gaines Mills » observe une explosion dans le ciel. Avions et navires ratisseront presque 100 000 milles carrés sans jamais retrouver la trace des passagers.

Le triangle sospellois des Français n'a rien à envier aux Bahamas. En un an, le pays mentonnais (Alpes-Maritimes) a abrité trois disparitions. 1er novembre 2005. Philippe Rocheteau, Mentonnais de 31 ans, part à pied vers le Mangiabo. Sans eau, ni nourriture ni moyen de communication, le randonneur ne donnera plus de nouvelles. Une piste : l'accident sur fond de brouillard. Depuis, plus rien. Jusqu'à Anne-Marie Armal en 2006. Randonneuse de 69 ans, elle ne reviendra pas du sentier botanique. Malgré la bonne météo, la même piste est avancée. La troisième victime est une sexagénaire atteinte d'Alzheimer. Le seul espoir de la famille est aujourd'hui de retrouver un corps. Peut-être du côté de Sospel ?

NOUVELLE ENQUÊTE, 40 ANS APRES...

Les disparus de Boutiers est une affaire judiciaire française unique. Une famille de quatre personnes, les Méchinaud, disparaît dans la nuit de Noël 1972 après avoir réveillé chez des amis. Pas de traces de vie, pas de mouvements bancaires, pas de corps, pas d'effets matériels. La disparition volontaire est évoquée, puis le suicide collectif. La découverte de l'amant de la femme fait penser au meurtre suivi du suicide. Sollicité par la famille des disparus, le procureur de la république d'Angoulême a procédé à un réexamen du dossier. Depuis le 22 novembre, de nouvelles technologies comme des radars subaquatiques ont relancé les recherches pour percer le mystère. Plus personne ne peut être poursuivi, l'affaire est prescrite depuis 29 ans.



LES BERMUDES A LA FRANCAISE

LES HAUTES-PYRÉNÉES, LIEU MAUDIT ?

Treize disparitions en treize ans, les Hautes-Pyrénées regorgent de secrets. Tout commence le 22 juin 1997 quand Didier Seguin, moniteur de ski, part en randonnée à Lescun. Un sac sur le dos et un bâton à la main, c'est la dernière image que gardera de lui une voisine. En 2004, des ossements seront retrouvés mais aucun test ADN ne seront faits. L'épisode rappelle la disparition quatre mois après de Yoann Vasquez, berger breton de 21 ans. Fourgon sur le parking et bottes aux pieds, il ne revient pas du chemin de la Mature. Les chutes de neige du lendemain perturbent l'enquête des policiers qui le chercheront jusque dans les canalisations. L'hypothèse de l'accident est privilégiée, comme cet été 1997 où disparaissent Laurent Prat et Caroline Jourquin, en vacances à Pierrefitte. Le 9 août, les nouveaux occupants découvrent le gîte non vidé. Personne n'a revu le couple et leur véhicule est retrouvé près du lac de Bious-Artigues. Suivront une série de trois décès près de Pau en 1998. Des corps aux côtés desquels on retrouve une branche de palmier, il manque une chaussure. Entre 2005 et 2010, trois disparitions, une agression et deux morts seront dénombrés dans la même région. ■

Retrouvez
l'émission spéciale sur les
disparitions mystérieuses sur
keskiscpass.com

APRÈS L'HÔPITAL PSYCHIATRIQUE...

Il devrait avoir 34 ans. Jean-François Delas a disparu le 1er avril 2002, à Thonon les Bains après avoir probablement fugué de l'hôpital psychiatrique où il était interné. Malgré les appels à témoins, personne n'a vu le jeune homme, tatoué et en blouse d'hôpital, errer dans la nuit. Depuis, aucune demande de renouvellement de ses papiers n'a été faite, aucun mouvement sur ses comptes bancaires n'a été enregistré, il n'a jamais perçu les Assedic, n'a jamais travaillé. Le mystère reste entier.

Lost Bear!



- FRIENDLY
- ANSWERS TO "HUCK"

A very loved and worn bear was lost at the Farmer's Market on...

Our daughter misses it...

The bear may have been...

Reward!

MISSING UNICORN



- Large female with friendly disposition

LOST



ELEPHANT

COLOUR? - GREYISH SIZE? - LARGISH
 LOOKS? - LOOKS LIKE AN ELEPHANT
 NAME - SINYA STAR SIGN - AQUARIUS
 ... - LONDON AREA
 ... FOR A BIT
 ... 506 339 719

AVIS DE RECHERCHE

RETROUVEZ
 LA SUITE
 DES ENQUÊTES
 DISPAR'ÊTRE
 SUR :

WWW.KESKISCPASS.COM

AVIS DE RECHERCHE



SIMBA, 5 MOIS
 PERDU QUARTIER DE LA
 A ARAMON
 MARDI 7/9 DANS LA M
 N'HESITEZ PAS A CONTA
 LE 06 25 84 26 29 ME
 RECOMPENSE ASSUREE

PET FLY LOST

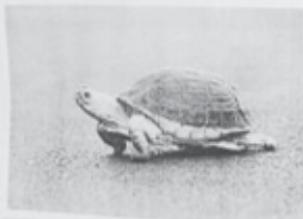


BIG REWARD

ITS NAME IS HARRY
 ITS HAIRY

MISSING

PET TURTLE AND NUNCI



APPEARS SLOW BUT IS
 VERY DANGEROUS!

HE WILL COME HOME EVENTUALLY
 BUT EVIL-DOERS BEWARE

Lost Crab!



Crab's Name: Oliver
 If found please contact us 206-673-8921 or
 email Johanna928@yahoo.com.
 Reward: 10\$
 Thank you!



- MALE, ABOUT 800 LBS,
 8.5 FEET LONG, ORANGE FUR & BIG FLUFFY HEAD
 LIKES TO PLAY WITH HIS FOOD - ANSWERS TO ^TIDDLES
 OR ^MARRGGHMM

! ...een my Cat?